

Pratique interprétative en muséologie : l'exemple de l'exposition Clermont 1416 : l'affaire du château disparu

Marine Blaire

► **To cite this version:**

Marine Blaire. Pratique interprétative en muséologie : l'exemple de l'exposition Clermont 1416 : l'affaire du château disparu. Histoire. 2016. <dumas-01446247>

HAL Id: dumas-01446247

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01446247>

Submitted on 6 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

BLAIRE MARINE MARJOLAINE

MÉMOIRE APPLIQUÉ DE FIN DE MASTER 2

Stage 2016 : Assistance à la conception d'une exposition temporaire

**PRATIQUE INTERPRÉTATIVE EN MUSÉOLOGIE :
L'EXEMPLE DE L'EXPOSITION « CLERMONT 1416 :
L'AFFAIRE DU CHÂTEAU DISPARU »**

SOUS LA DIRECTION DE CATHERINE SALARDON ET
DE MARIANNE CLERC

ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016
UNIVERSITÉ GRENOBLE-ALPES
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	4
INTRODUCTION.....	5
Une approche personnelle :	5
Le château fort de Clermont : une histoire castrale particulière :	6
La question de l'interprétation en muséologie :	8
PROLOGUE.....	10
Présentation de l'exposition :	10
Le 600 ^{ème} anniversaire du duché de Savoie :	11
« Clermont 1416 », l'importance de recherches méticuleuses :	11
Des objectifs bien définis :	13
L'enquête sur le château disparu :	13
La visite du site médiéval :	15
Le journal d'exposition :	15
Une exposition pour tous :	15
CHAPITRE I :	16
La mise en place d'un projet scénographique, une administration rigoureuse.	16
a) Le marché : Scénographie, financement, réalisation et construction de l'exposition.....	16
Le marché : La scénographie.	16
Le marché : Le financement :	18
Le marché et les règlementations soumises aux juridictions :	19
L'organisation scénographique :	20
b) Les demandes de reproductions.	22
La structure hypothétique du site castral :	23
L'apport des enluminures :	24
L'apport des autres iconographies :	25
Les demandes de reproduction : une mission formatrice :	27
Les demandes de reproduction, une démarche particulière :	28
CHAPITRE II :	31
Une recherche pluridisciplinaire pour une démocratisation culturelle.....	31
a) Interdisciplinarité pour une approche plurielle du site médiéval de Clermont.	31
Les spécialistes retenus et leurs recherches :	32
L'archéologue :	32

L'historien :	32
L'archéologie moderne et contemporaine :	33
Le Topographe et le Cartographe :	33
b) Empirisme muséal et interprétation des sources	34
Salle 1 : la frise Chronologique:	35
Salle 1 : Les bureaux des spécialistes :	36
Le bureau de l'historien :	36
Le bureau de l'archéologue Louis Blondel :	37
Le bureau du topographe et du cartographe :	37
Salle 2 : la zone de reconstitution :	37
CHAPITRE III :	39
De la scénographie à la médiation culturelle.	39
a) Une scénographie ludique et scientifique.	39
Répartition des supports interactifs ludiques et scientifiques:	39
Salle 1 : Partie 1, dite de la « Chronologie des faits » :	39
Salle 1 : Partie 2, dite de l'Interprétation des sources :	40
Salle 2, dite de la reconstitution :	41
La salle 3 : Salle de médiation :	42
La salle 4 : Salle de projection :	42
b) Une médiation culturelle qui s'adresse à tous	43
Une organisation interne relative au calendrier patrimonial :	43
Médiation et visite de l'exposition temporaire :	44
Mes apports en médiation au cours du stage :	46
L'atelier petit-archéologue :	46
L'atelier céramologie et dessin :	47
Les médiations suite à mon stage à Clermont pendant l'été 2016	47
CONCLUSION	48
BIBLIOGRAPHIE	50
SITOGRAFIE	50

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce stage et de ce présent mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance.

Je tiens à adresser mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont aidée au cours de ce stage et lors de la rédaction de ce travail. Je tiens à témoigner tout spécialement de ma gratitude à Madame Catherine Salardon, référence patrimoine du château de Clermont et Commissaire de l'exposition « Clermont 1416 : l'affaire du château disparu » ; qui m'a accordé sa confiance et qui m'a beaucoup appris sur la réalisation d'une exposition temporaire et sur les métiers du patrimoine. Avec beaucoup de patience et de disponibilité, elle a su m'orienter et me conseiller dans mon travail afin que je puisse réaliser à ses côtés cette exposition. Je tiens à adresser ma reconnaissance à Madame Marianne Clerc, qui fut ma responsable pédagogique de l'Université Grenoble Alpes lors de ce stage et qui m'a soutenue dès le départ dans ce travail.

Je tiens à adresser un grand merci aux agents de la Direction des Affaires Culturelles, mais aussi du Service des Collections et de la Trésorerie du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, qui m'ont permis de découvrir et d'appréhender avec moins de craintes l'administration patrimoniale dans les demandes de reproductions. Je tiens spécialement à remercier Amélie Rochet, coordinatrice du château de Clermont pour son aide et son implication dans mes missions de médiatrice. Je tiens également à remercier Julie Nugues, Référente des médiatrices au château de Clermont pour son aide, son soutien et ses éclaircissements historiques et scientifiques sur la demeure de Gallois Regard. Merci à l'équipe 2016 du château de Clermont.

Je tiens aussi à remercier Maëlle Petit pour sa présence et sa patience.

Enfin, je tiens tout particulièrement à remercier ma famille et spécialement ma mère Sylviane Blaire, à qui je dois les nombreuses relectures de ce travail. Merci d'avoir toujours été là pour moi et de m'avoir appuyée et motivée dans la réalisation de ce travail.

Annecy, Le 31/08/2016

INTRODUCTION

Une approche personnelle :

Via la formation « Objet d'art : patrimoine, musée, collection, marché de l'art, valorisation du patrimoine », dispensée par l'Université Grenoble Alpes, j'ai eu la chance de réaliser un stage au sein du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, au sein de la Direction des Affaires Culturelles et du Service des Collections du 06 janvier 2016 au 06 juillet 2016. Mon stage s'est opéré sous la direction de Catherine Salardon, Responsable Patrimoine du château de Clermont et du Commissariat d'Exposition. Mes lieux de stages étaient au sein du Conservatoire d'Art et d'Histoire d'Annecy ainsi qu'au château de Clermont.

Ce stage faisait réponse à un profil de stage déposé en novembre 2015 « Assistance à la conception d'une exposition temporaire », pour l'exposition qu'on intitulera plus tard « Clermont 1416 : l'affaire du château disparu ». L'objectif de ce stage était, pour moi, de compléter mes formations et expériences professionnelles dans le domaine de la culture, du patrimoine et de l'archéologie par la mise en valeur d'un site, d'une histoire, de recherches.

La dimension expérimentale de cette exposition m'avait particulièrement interpellée, une conception d'exposition novatrice, qui demandait à la fois la réalisation de recherches historiques, iconographiques et archéologiques, tout en s'intéressant et en s'appuyant sur des démarches administratives essentielles pour la mise en place d'un projet culturel départemental. J'avais comme objectif en commençant ce stage de compléter les connaissances qui me manquaient alors sur la gestion administrative d'une exposition et d'entendre les démarches nécessaires à sa bonne réalisation. Grâce aux différentes missions qui m'ont été demandées, j'ai pu me former à ces questions et compléter mes lacunes. Ce stage a été très formateur.

Via la thématique de l'exposition, j'envisageais aussi d'établir un lien avec mes travaux de recherche précédents, qui portaient sur les jardins aristocratiques musulmans. Mon sujet de Master 2 présenté à Grenade (Espagne) et à l'Université de Franche-Comté (Besançon)¹ s'intitulait « les almunias Nasrides, une approche historico-artistique et

¹ Blaire Marine, Les almunias Nasrides, Une approche historico-artistique et archéologique d'une réalité matérielle, Mémoire de Master 2, dir. Carmen Trillo San José, Philippe Plagnieux, Grenade-Université de Franche-Comté, 2015.

archéologique d'une réalité matérielle », et avait comme objectif de présenter la réalité matérielle des almunias, des modèles de jardins aristocratiques venus d'Orient via le développement du monde musulman en Occident dès le VIII^{ème} siècle. La thématique des jardins m'a allégrement permis de travailler sur des champs de recherches plus larges tels que le développement du territoire à l'époque médiévale, la diffusion des modèles d'agronomie et d'agriculture, la symbolique civile et religieuse des constructions et structures d'espaces palatiaux, mais aussi sur la triple dimension d'espaces militaires, de réceptions diplomatiques et de plaisances.

Le château fort de Clermont : une histoire castrale particulière :

Le château médiéval de Clermont a été une édification médiévale construite au XII^{ème} siècle par un seigneur local, développée par des comtes de Genève et de Savoie et détruite au XVII^{ème} siècle, par le roi de France Louis XIII. Pour rappel, je peux préciser que le château de Clermont en Genevois se situait dans la commune de Clermont, au sommet d'un crêt molassique, à 650 mètres d'altitude dans l'actuel Faucigny en Haute-Savoie. Il avait une position stratégique non loin des frontières actuelles des départements de l'Ain, de la Savoie et de la Suisse, sur l'axe Chambéry-Genève qui est depuis des siècles un axe privilégié pour le commerce. Ce château qui, d'abord, n'a été qu'une construction de type motte castrale au XII^{ème} siècle, s'est largement développé jusqu'au XV^{ème} siècle. Après avoir été espace militaire comtal pour les comtes de Genève et de Savoie, il fut choisi comme demeure militaire et de réception diplomatique au XIV^{ème} siècle. Le site est alors considéré comme une résidence principale des comtes de Genève ; il est largement développé et, d'après les sources historiques, serait comparable en termes de superficie au château fort d'Annecy (XIII^{ème} - XVI^{ème} siècle). Dès la fin du XIII^{ème} siècle et jusqu'à l'aube du XV^{ème} siècle, le château de Clermont est alors une prestigieuse résidence princière. Puis au XV^{ème} siècle, le comte devenu duc, Amédée VIII, abandonne progressivement cet espace militaire et de résidence pour développer et introduire d'autres espaces comme le château de la Balme de Sillingy ou le château d'Annecy, de Chambéry. Ainsi, à partir du XV^{ème} siècle, le château fort de Clermont n'occupe plus qu'un rôle de forteresse aux hautes murailles et un centre administratif qui occupe un emplacement bien stratégique.

Dans l'exposition « Clermont 1416 : l'Affaire du château disparu », nous avons souhaité mettre en avant la répartition structurelle particulière de ce site castral. Celle-ci nous

est parvenue via les études menées par différents corps de chercheurs : l'archéologue, l'historien, le topographe et le cartographe. Je présenterai leurs études plus largement dans le prologue de ce présent mémoire.

Le site était construit sur l'éperon rocheux de Clermont en Genevois, il était orienté au Nord, et en sa partie finale se trouvait la zone militaire comprenant les armements tels que les catapultes, trébuchets et campement des soldats. En amont de cette zone se trouvait la tour maîtresse, espace de contrôle de première importance, puis nous trouvions la zone résidentielle occupée par le seigneur, sa femme et sa proche famille. A proximité de cet espace, se situaient la fauconnerie, les écuries et les latrines. Enfin, en contre-bas nous trouvions une zone particulière de ce site castral, nommée le plain-château. Il s'agit d'un espace civil occupé par certains employés du seigneur. Nous trouvions dans cet espace des habitats, les maisons particulières. L'une de ces maisons était occupée au XV^{ème} siècle par le châtelain de Clermont, Pierre Regard. En tant que châtelain, il administrait un territoire et rédigeait les comptes de châtelainie. Cet homme d'importance a marqué, grâce à sa descendance, l'histoire clermontoise car le château Renaissance de Clermont a été édifié sur les restes de sa maison. En effet, si la double dimension militaire et de plaisance est bien complète à Clermont, c'est parce que nous la retrouvons à différentes échelles. Le châtelain Pierre Regard a eu plusieurs fils, l'un d'eux s'appelait Gallois Regard. Cet homme a été le constructeur de la demeure renaissance et son propriétaire. Ainsi, le château Renaissance a été réalisé par un procédé homotypique sur la demeure de son père. La demeure renaissance n'a rien de militaire, il s'agit exclusivement d'une demeure de plaisance réalisée entre 1576 et 1580-90. Le château fort et le château renaissance ont coexisté pendant 30 ans, bien que le château fort ait été abandonné dès l'aube du XVI^{ème} siècle pour ne plus être utilisé que comme prison.

Dans ce présent mémoire, nous ne nous intéresserons pas à cette demeure renaissance, néanmoins il est indispensable de connaître la relation entre les deux édifices pour entendre l'importance du site castral médiéval.

Vous trouverez à la fin de ce mémoire, en annexe, une synthèse historique que j'ai rédigée durant mon stage pour rappeler la dimension politique, économique et stratégique de ce site. (cf. ANNEXE 1)

La question de l'interprétation en muséologie :

L'intitulé de ce présent mémoire « pratique interprétative en muséologie, l'exemple de l'exposition « Clermont 1416, l'affaire du château disparu » » vient rappeler la dimension dynamique, interactive et ludique de cette exposition, dont la démarche particulière invite le visiteur à interpréter les éléments qui s'offrent à lui, qu'il parvienne à les articuler et à créer ses connaissances sur le site castral. Alliant mes connaissances et mes expériences en vulgarisation scientifique et en médiation², j'ai bénéficié de la grande confiance de Catherine Salardon qui m'a permis de proposer voire de mettre en place des supports d'interactions entre les thématiques de l'exposition et le visiteur. J'ai ainsi pu exposer mes idées aux scénographes et au comité scientifique. Tout au long de mon stage, en travaillant conjointement avec d'autres services du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, et auprès de professionnels du Patrimoine des filières culturelles ou scientifiques, j'ai eu à mener les recherches historiques, archéologiques et topographiques, ceci afin d'établir des synthèses constructives sur chacune des disciplines mentionnées ci-dessus, portant sur « le château disparu ». Ma Responsable de stage m'a permis de participer à l'ensemble des tâches liées à l'exposition, aussi bien sur les axes de recherches scientifiques, qu'iconographiques, que sur le marché scénographique en tant que tel.

L'interprétation en muséologie est une approche muséale particulière rappelant que « Le musée est un objet complexe, multiforme et multifonctionnel.³ » et que le visiteur est une personne singulière.

Loin des considérations attendues dans un musée de France⁴, l'exposition « Clermont 1416 » telle qu'elle a été pensée ne propose pas de collection permanente, mais offre une visite empirique selon trois fonctions muséographiques, celle « d'exposition, scientifique et

² Association Bonne Pioche, dont je suis membre active depuis 2012. Vulgarisation et diffusion de l'Archéologie. <https://assobonnapioche.wordpress.com/>

³ GOB, André., DROUGUET, Noémie, La muséologie, Histoire, développements, enjeux actuels, éd Armand Colin, 4ème éd, Paris, 2014, p 16.

⁴ LABOURDETTE, Marie-Christine, Les musées de France, éd Que sais-je ?, Paris, 2015.

d'animation (participant ainsi à vie culturelle et sociale dans une ville) »⁵. C'est en quoi nous pouvons parler d'une muséographie. Par ailleurs cette exposition tente de répondre aux différentes attentes des visiteurs de musées : celles d'être « un lieu de loisir et de plaisir, un lieu de découverte, de mémoire (marqueur culturel) mais encore d'activité touristique (acteur économique)⁶ ». Enfin, nous avons souhaité que cette exposition puisse être à la fois « une approche esthétique, cognitive et communicationnelle⁷ ». Nous avons axé notre visite sous la forme d'une enquête policière afin que le visiteur soit acteur de la découverte.

Afin de pouvoir définir en quoi l'exposition « Clermont 1416, l'affaire du château disparu » dépend de pratique interprétative muséologique, nous verrons dans un premier temps, dans le premier chapitre, quelle a été la mise en place d'un projet scénographique et en quoi elle fut une administration rigoureuse. Nous nous pencherons dans ce premier chapitre sur le marché, sa scénographie, ses financements, et les différentes réalisations et constructions de l'exposition. Puis nous verrons quelles ont été les démarches de demande de reproductions. Dans un second chapitre nous verrons en quoi cette exposition a reposé sur une recherche pluridisciplinaire et quel est son lien avec une démocratisation culturelle. En cela nous verrons l'importance de l'interdisciplinarité, nécessaire pour une approche plurielle du site médiéval de Clermont, puis, quelles sont les questions d'empirisme muséal et d'interprétation des sources. Enfin dans un troisième chapitre, nous évoquerons des questions relatives aux activités diverses allant de la scénographie à la médiation culturelle et auxquelles j'ai participé pendant mon stage. Par cette voie nous tenterons de comprendre comment la scénographie de cette exposition est ludique et scientifique, mais aussi comment la médiation culturelle de l'exposition et celle particulièrement que j'ai menée au sein du château de Clermont s'adresse à tous.

⁵ GOB, André., DROUGUET, Noémie, La muséologie, Histoire, développements, enjeux actuels, éd Armand Colin, 4ème ed, Paris, 2014, p 71.

⁶ GOB, André., DROUGUET, Noémie, La muséologie, Histoire, développements, enjeux actuels, éd Armand Colin, 4ème ed, Paris, 2014, p 75.

⁷ GOB, André., DROUGUET, Noémie, La muséologie, Histoire, développements, enjeux actuels, éd Armand Colin, 4ème ed, Paris, 2014, p 127-130.

PROLOGUE

Présentation de l'exposition :

Cette exposition avait plusieurs objectifs. . Tout d'abord, le château de Clermont en Genevois est un lieu culturel effervescent. Largement connu pour ses saisons culturelles, alliant spectacles, concerts et théâtre, mais aussi pour ses propositions patrimoniales via les visites guidées du château renaissance et par les évènements ponctuels qui permettent au site d'ouvrir ses portes à de nouveaux visiteurs (« Un thé chez M^{elle} de Fortis », « Les experts Clermont », soirée nocturne du 27 mai 2016 sur le site médiéval de Clermont, ou encore l'évènement « château (x) de famille », la journée famille du 26 juin 2016. L'exposition temporaire « Clermont 1416 : l'affaire du château disparu » permet de mettre en adéquation l'histoire locale du bourg et elle du château de Clermont via une relation étroite avec les événements patrimoniaux ponctuels et une histoire plus connue : celle de la vie et de la bâtisse de Gallois Regard (XVI^{ème}-XVII^{ème} siècle). L'histoire médiévale de Clermont n'avait encore jamais été exposée au public. C'est la première fois que le visiteur peut obtenir des réponses sur cette histoire locale qui appartient en différents points aux mondes médiévaux de la Savoie, de la Suisse et de la France. Cette exposition a été le moyen d'attirer un public particulier qui ne connaissait ni l'histoire renaissance de Clermont, ni l'existence d'une saison culturelle. Ceci explique peut-être le fait que beaucoup de visiteurs ne soient venus que pour l'exposition. « Clermont 1416 », est dont un sujet innovant qui a permis de mieux connaître et exploiter ce site.

Dans un premier temps, elle s'insère dans une dimension plus vaste. Le château fort a été construit au XII^{ème} siècle par les comtes de Genève et a été détruit en 1630 par le roi de France Louis XIII. Ce fut une édification militaire prépondérante en Savoie sous le règne du duc Amédée VIII. Dans ce sens, dans le cadre du 600^{ème} anniversaire de la création du duché de Savoie par Amédée VIII, l'exposition « Clermont 1416, l'affaire du château disparu » propose de comprendre quelle était la place de la forteresse médiévale de Clermont au sein du duché de Savoie.

Afin de réaliser au mieux cette exposition et d'en saisir tous les paramètres historiques, scientifiques et patrimoniaux, il était essentiel que nous soyons au contact de l'effervescence culturelle et scientifique qui marquait l'ancien territoire savoyard à l'époque du duché d'Amédée VIII.

Le 600^{ème} anniversaire du duché de Savoie :

Dans le cadre du 600^{ème} anniversaire du duché de Savoie, beaucoup d'évènements ont vu le jour dans la Haute-Savoie et la Savoie actuelles. Plusieurs sites ont ainsi présenté des recherches, via des expositions à un public large, entendu comme averti ou non aux questions scientifiques ; mais aussi via de nombreuses manifestations scientifiques, comme de nombreux colloques internationaux ; nous pouvons ainsi rappeler le « Colloque international de Chambéry : la naissance du duché de Savoie, «19 février 1416 » »⁸, où nous nous sommes rendues avec Catherine Salardon.

Cela nous a permis d'établir plusieurs partenariats. Nous pouvons ainsi rappeler l'importance du château d'Annecy, du château des ducs de Chambéry, mais aussi l'aide précieuse apportée par l'exposition du musée de Rumilly, ou encore par celle de la Grange Batelière de l'Abbaye d'Hautecombe à Aix les Bains. Ces collaborations ont permis de présenter des iconographies ou des écrits historiques majeurs portant sur les châteaux forts du duché de Savoie. Les expositions relatives à chaque institution mentionnées ci-dessus ont permis de mettre en valeur l'histoire médiévale des comtés de Savoie et de Genève, ainsi que celle du duché de Savoie. Les frontières territoriales entre le duché de Savoie et la France ont été largement marquées par ces constructions militaires. C'est Louis XIII qui a été bien souvent à l'origine de la destruction de ces espaces castraux comme ce fut le cas au château de Rumilly et au château de Clermont en 1630.

Cette exposition est donc née via un certain nombre de partenariats et de collaborations entre professionnels du patrimoine et de la culture.

« Clermont 1416 », l'importance de recherches méticuleuses :

En ce qui concerne le site médiéval lui-même, les recherches à la fois foisonnantes sur certaines thématiques sont restées très lacunaires sur d'autres. Les recherches sur le site castral ont débuté en 1930 via les prospections pédestres de Louis Blondel, archéologue Genevois. C'est les recherches historiques de Matthieu de la Corbière dans les années 2000 qui vont permettre d'atteindre progressivement une connaissance plus large de ce domaine.

⁸« Colloque international de Chambéry : La naissance du duché de Savoie, 19 février 1416, les 18-19-20 février 2016 », Comité d'Organisation : Christian Guilleré, Laurent Ripart, Pascal Vuillemin.

Les recherches en cartographie et topographie viendront compléter et enrichir un discours scientifique effervescent.

Nous avons souhaité, lors de cette exposition, faire un état des lieux des connaissances de ce château fort. Nous avons orienté l'exposition vers plusieurs thématiques reposant sur divers objectifs.

En cela, Catherine Salardon et moi-même avons travaillé dans un même objectif : comprendre quelle était l'importance politique, stratégique et économique de ce site castral.

Mes missions étaient plurielles : celle de réaliser les recherches et d'établir une synthèse via les travaux réalisés par les chercheurs depuis les années 1930. Pour ce faire, je me suis appuyée sur les écrits des différents historiens, archéologues, érudits et cartographes. J'ai travaillé sur des cartes et des supports iconographiques et historiques allant du XVII^{ème} siècle à aujourd'hui. Il y a eu ainsi plus de cent documents qui m'ont aidée à réaliser des synthèses historiques, politiques et artistiques. En outre, j'ai été largement soutenue et orientée par les archéologues et cartographes du Conseil Départemental de la Haute-Savoie qui m'ont aidée à faire des propositions de cartes et à réaliser la frise chronologique que je présenterai dans son aspect scénographique, scientifique et ludique dans les trois prochains chapitres de ce mémoire. J'ai aussi mené les recherches iconographiques présentant les différentes fonctions du site médiéval, via des enluminures allant du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle, mais aussi, grâce aux sceaux, l'importance des différents dirigeants politiques et seigneuriaux dans l'histoire clermontoise du XII^{ème} au XVII^{ème} siècle. En cela, l'exposition témoigne d'une histoire large, à la fois singulière et plurielle, propre à l'histoire médiévale de Savoie.

Ainsi, pour alimenter le discours historique et apporter du relief aux plans et cartes présentés, j'ai mené les recherches et les démarches administratives pour les demandes de reproductions des iconographies. Médiéviste de formation, je me suis tournée vers les enluminures médiévales réalisées dans des manuscrits savoyards, bourguignons et français. J'ai ainsi recherché des enluminures réalisées entre le XIII^{ème} et le XVI^{ème} siècle. Catherine Salardon et moi-même avons deux visées pour relever la pertinence de ces réalisations. Dans un premier temps, celles-ci devaient être réalisées lors de l'apogée du château de Clermont. Dans un second temps, ces iconographies devaient témoigner des activités du château clermontois. Le but était de comprendre via les images contemporaines au site médiéval ce qu'on faisait au château médiéval de Clermont lors de son apogée.

En cela, l'objectif principal de l'exposition « Clermont 1416, l'Affaire du château disparu » a été d'établir une première synthèse des différentes études historiques, archéologiques, topographiques et cartographiques, qui ont eu lieu depuis les années 1930 et qui sont encore en cours sur ce site. Ces connaissances réunies devaient permettre au visiteur de répondre à certaines interrogations portant sur le statut et l'organisation du château médiéval et du bourg de Clermont en 1416, lors de la création du duché de Savoie, et sur le mode de vie à cette époque pour les villageois et nobles de Clermont.

Des objectifs bien définis :

En terme de méthodologie, le premier objectif était, via une transversalité des sources, soit une interdisciplinarité, d'amorcer une réflexion sur l'organisation de la forteresse et du bourg, afin d'établir des parallèles avec des recherches archéologiques et historiques permettant d'envisager la taille du site, sa qualité architecturale et son importance politique au XIV^{ème} et XV^{ème} siècle.

Le deuxième objectif était de compléter les recherches et d'offrir de nouvelles connaissances sur ce site. Nous espérons que des fouilles archéologiques pourront voir le jour dans les prochaines années. Nous souhaitons ainsi que cette exposition puisse permettre de relancer et compléter la recherche, notamment avec le travail de traduction et d'études des comptes de châellenie du XV^{ème} siècle.

Enfin, le troisième objectif est que via une entreprise de valorisation patrimoniale du site, nous espérons susciter une prise de conscience de l'intérêt historique, scientifique et patrimonial de ce site castral.

Ainsi, l'objectif global de cette exposition est de dresser un état des lieux des connaissances sur le site médiéval.

L'enquête sur le château disparu :

Etant donné le projet même de l'exposition, nous avons choisi de faire une exposition d'interprétation, ludique et interactive. Afin de présenter les faits et les connaissances acquises sur le site castral, nous avons choisi de proposer une exposition qui se visiterait en individuel sur la forme d'une enquête policière. Ainsi, via un processus d'enquête, le visiteur est invité à mener l'enquête pour découvrir quelle a été l'importance château de Clermont, qui

vivait en son sein et quel type d'activités il pouvait y rencontrer. Via ce procédé interactif, le visiteur est acteur de la visite.

Au sein de cette enquête, nous sommes dans une présentation, un état des lieux, on expose ce que l'on sait et on le présente. En tant qu'enquêteur, le visiteur mène ses recherches pour trouver les pistes, qui lui permettront de résoudre des énigmes et de comprendre quelle était l'importance de ce site. Les énigmes sont posées via le carnet de l'enquêteur, carnet nominatif, qui le conduit aux réponses correspondantes (cf. ANNEXE 2). Il existe un carnet adulte (rouge) : « Le carnet du grand enquêteur » et un carnet enfant (bleu) : « Le carnet du petit enquêteur, dès 6 ans ». La version enfant est une version simplifiée de la version adulte.

Ces livrets d'investigation suivent le déroulement de l'exposition. La première partie du carnet correspond à la « chronologie des faits », « la recherche des indices » (Salle 1,1), la deuxième aux « sources » exploitées par les « spécialistes » (Salle 1,2), enfin la troisième partie correspond à la salle 2, celle de la « reconstitution », « sur les traces des habitants du château ».

Des questions de base étaient à soulever et à illustrer pour pouvoir présenter aux visiteurs quel était ce château, quelle était son importance politique, géographique, stratégique et économique.

Ainsi, notre exposition devait être une « approche communicationnelle », définie alors⁹ comme une exposition thématique présentant le château médiéval disparu de Clermont, qui laisserait le visiteur interpréter les éléments qui lui sont proposés pour se faire sa propre connaissance. Le visiteur, selon l'approche qu'il souhaite avoir avec l'exposition, se confronte à différents supports qui offrent des niveaux de lectures, adaptables à chaque individu. Le souhait était que le visiteur soit acteur de la découverte.

D'un point de vue personnel, j'ai participé à la création de ce carnet d'enquêteur en proposant des énigmes à soumettre au visiteur et en considérant quelles étaient les iconographies à introduire dans le document.

⁹ GOB, André., DROUGUET, Noémie., La muséologie, Histoire, développements, enjeux actuels, éd Armand Colin, 4ème ed, Paris, 2014, pp 127-130.

La visite du site médiéval :

Outre l'exposition en tant que telle, la connaissance du site castral pouvait être complétée par la visite du site médiéval en lui-même. Le site médiéval est présent sur un éperon rocheux boisé. Nous avons mis en place un balisage précis permettant d'envisager les différents emplacements correspondant aux zones castrales. Cette visite se fait en autonomie, elle est appuyée par un plan du site qui se trouve dans le journal d'exposition. Nous le verrons dans le premier chapitre de ce mémoire.

Le journal d'exposition :

L'exposition est synthétisée par un journal d'exposition qui est gratuit. Il propose au visiteur une synthèse de l'enquête du château disparu. Nous retrouvons au sein de ce document l'intrigue de l'investigation et ses principales réponses, un extrait de la frise chronologique, ainsi que le plan du site médiéval avec certaines iconographies correspondantes aux zones castrales. En outre, sont indiquées dans ce document les références des sites muséaux et patrimoniaux du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et de la Savoie, qui ont collaboré à l'exposition « Clermont 1416 ». La majorité d'entre eux participent à l'évènement des 300 ans du duché de Savoie. Le visiteur qui se rend dans ces dits espaces muséaux pourra compléter sa connaissance sur le monde médiéval du duché de Savoie. En tant que stagiaire au commissariat d'exposition j'ai pu participer à la confection de ce journal en proposant des iconographies à exposer dans le document et des conseils suivant l'organisation même du document.

Une exposition pour tous :

L'intention de cette exposition était de s'adresser au plus grand nombre de personnes via deux niveaux de lecture. Un premier niveau pour les personnes de plus de 12 ans, souhaitant lire les textes des panneaux, être dans l'interaction avec les supports amovibles et ludiques, et un deuxième niveau pour les personnes de moins de 12 ans, qui va à l'essentiel, présente à partir de quelques phrases les grandes idées de chaque panneau, et qui propose des supports dynamiques et numériques. Le mode de transmission doit être une invitation au jeu et à la découverte. C'est ce que nous verrons dans ce prochain chapitre.

CHAPITRE I :

La mise en place d'un projet scénographique, une administration rigoureuse.

a) Le marché : Scénographie, financement, réalisation et construction de l'exposition.

Le marché : La scénographie.

Tout d'abord, « un marché public est soumis à des principes fixés par la législation : liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement des candidats, transparence. Un organisme public doit se conformer à différentes procédures déterminées en fonction de la valeur estimée de la commande et de la nature du marché (travaux, fourniture ou services) »¹⁰.

Dans le cas présent, le Département de la Haute-Savoie a lancé un appel d'offre pour ouvrir la recherche à un candidat avec pour mission la conception et la réalisation de la scénographie et du graphisme de l'exposition « Clermont 1416 », ainsi que la conception graphique et l'impression du journal d'exposition.

Nous pouvons d'ores et déjà souligner qu'une exposition est le résultat d'un long processus de réflexion qui répond à une motivation particulière, celle de la commissaire d'exposition et d'un comité scientifique. L'exposition a des objectifs de diffusion et de communication à faire découvrir et comprendre par le public. En cela, elle forme un tout, dans lequel le contenu et la forme constituent un ensemble cohérent, nourri d'échanges entre muséographie et scénographie. Il existe une variété quasi infinie d'expositions par le type, la nature, l'enjeu, le sujet, le public, l'importance, la taille et le budget. Elle peut être une présentation et une mise en valeur d'œuvres, de collections ou de thématiques. C'est en cela qu'il est intéressant d'ouvrir un marché scénographique afin d'évaluer les différentes mises en scènes pouvant être mises en place. Pour rappel, « le scénographe est à la fois concepteur, directeur artistique du projet scénographique et chef d'orchestre de l'équipe de conception »¹¹. Dans le cadre d'une

¹⁰ <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32049>, vérifié le 18 juillet 2016 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

¹¹ <http://www.scenographes.fr> : « scénographie d'exposition », août 2016.

exposition réalisée avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie le contact était privilégié entre la commissaire d'exposition, Catherine Salardon et la Direction des Affaires Culturelles. Le scénographe conçoit les ambiances et les univers d'exposition, il cadence via un rythme particulier les parcours de visite. Après les propositions de l'équipe du commissariat d'exposition, et du comité scientifique, le scénographe propose une mise en scène de l'exposition au moyen d'une singularité des clefs de lectures.

Ainsi, afin d'atteindre les objectifs fixés par les études de conception, les rôles de tous les intervenants doivent être bien précisés et un dialogue constant entre les acteurs du processus est nécessaire. C'est pourquoi une exposition doit être réalisée dans le dialogue. Le tout est d'arriver à un processus de production cohérent qui permette d'aboutir à un résultat final intégrant toutes les contraintes de forme, de fond et budgétaire. (cf. ANNEXE 3).

L'ensemble de l'organisation liée à l'exposition s'est faite dans un planning très strict. Ainsi, les démarches internes au Conseil Départemental ont débuté courant décembre 2015. Le marché scénographique s'est déroulé en plusieurs étapes qui ont débuté par la publication du marché, faite le 11 janvier 2016. A partir de cette date, les candidats scénographes disposaient d'un mois pour demander le cahier des charges et faire une proposition de projet.

Nous pouvons citer de façon chronologique : la mise en place du mobilier d'exposition, la préparation du marché, la rédaction du C.C.T.P¹², puis la consultation avec les différents candidats, l'ouverture et l'analyse des offres et enfin la signature de l'analyse en février 2016.

Il s'agissait ensuite préciser les réunions avec les scénographes pour permettre, dès le mois de mars, la conception de la scénographie. Cette approche a été possible en abordant parallèlement les questions de sécurité de l'espace et des matériaux. Les mois de mars et d'avril ont été destinés à la fabrication des supports et au montage de la dite exposition. L'exposition a ouvert ses portes au public le 1^{er} mai 2016. (cf. ANNEXE 4)

Dans un esprit d'équité, le marché scénographique reposait sur différents points. Chaque candidat était évalué sur plusieurs modalités. Nous pouvons d'ailleurs souligner que l'appel à projet s'est fait sous la forme d'un concours, afin d'offrir le plus d'équité entre les candidats.

L'évaluation a été faite en deux analyses distinctes :

¹² C.C.T.P : Cahier des Clauses Techniques Particulières

Premièrement, une analyse administrative, qui fixe une date butoir pour la réception des candidatures : Le vendredi 5 février 2016 avant 12h. Deuxièmement, une analyse technique décomposée en plusieurs parties. La valeur technique, en tant que telle, est de 60 % décomposée en différentes parts. Elle entend dans ce pourcentage une notation sur 30% qui demande un « exposé clair de la proposition scénographique et graphique », ainsi qu'une « présentation des moyens utilisés, une compréhension du propos scientifique et pédagogique, une qualité esthétique de la proposition, ainsi qu'une adéquation de la proposition à la nature du projet et aux caractéristiques du C.C.T.P¹³. » La notation finale du candidat est aussi divisée en une notation sur 20% qui vise à évaluer les capacités professionnelles et techniques du candidat. La notation de 10% démontre la pertinence du planning proposé avec les contraintes du cahier des charges. Enfin, le prix proposé par les candidats scénographes est évalué sur une notation sur 40%. Ce tarif est « jugé à partir du montant forfaitaire (hors options) indiqué dans le cahier des charges administratif auquel sera additionné le montant des options, éventuellement retenues par le département lors de l'analyse¹⁴ ».

La note finale est donnée sur 100. Le candidat se rapprochant le plus de ces modalités a été retenu. Par ailleurs, nous pouvons aussi rappeler que l'évaluation des candidats se fait aussi sur la viabilité de leurs agences. C'est pourquoi les candidats nous ont fait aussi parvenir un book présentant les réalisations faites pour différentes entreprises ces dernières années.

Le marché : Le financement :

Le budget de l'exposition était fixé pour la scénographie à 27 000 euros. Les demandes de reproductions, soit les frais d'images, ont augmenté ce budget d'environ 3000 euros. Ainsi, la demande financière finale était approximativement de 30 000 euros pour l'ensemble de l'exposition. Selon la législation patrimoniale, la transparence financière était de vigueur lors du marché scénographique.

Nous avons reçu, en tout, la proposition de quatre prestataires (sur 36 ayant demandé le dossier de consultation initialement). Ces prestataires venus de France et de l'étranger ont fait

¹³ Extrait du « Marché public de prestations intellectuelles, n° 16s0005, exposition temporaire 2016 au château de Clermont, analyse des offres »

¹⁴ Extrait du « Marché public de prestations intellectuelles, n° 16s0005, exposition temporaire 2016 au château de Clermont, analyse des offres »

parvenir leur offre et ont respecté la date limite de réception des offres fixée au vendredi 5 février 2016 avant 12h. Le scénographe retenu pour cette exposition a été Phileas Design¹⁵.

Le marché et les règlementations soumises aux juridictions :

Les conditions administratives fixées par le C.C.T.P et l'analyse des offres terminées, le château de Clermont dépend de différentes juridictions.

Vous trouverez, en annexe, le document de présentation¹⁶ « du site et des bâtiments du château de Clermont », les « Conditions de sécurité des espaces d'exposition temporaires » (cf. ANNEXE 5). Ce document présente en détail les caractéristiques architecturales, patrimoniales et les contraintes liées à l'humidité et à l'appartenance aux monuments historiques.

En effet, « le château a été classé monument historique en 1950 (façades, toitures, cour intérieure, galeries, porte de l'escalier d'honneur) et ses décors intérieurs ont été partiellement inscrits au titre des monuments historiques en 1988 ». La mise en place d'une exposition temporaire dans un espace monument historique demande une réalisation très protocolaire.

Le premier étage du château est occupé par une exposition permanente présentant la vie quotidienne à la Renaissance, et les espaces du second étage accueillent chaque année une exposition permanente à thématique patrimoniale produite par la direction des Affaires Culturelles.

Plus précisément, « le château est classé en type L (salle de réunion / salle polyvalente) et Y (musées) 4^{ème} catégorie avec activité de type PA (Etablissement de plein air en 3^{ème} catégorie) durant la période estivale¹⁷ » (saison culturelle, spectacle).

Le château est un quadrilatère composé d'un corps de logis, de deux tours et de trois séries de galeries à arcades enserrant la cour centrale. Cet ensemble s'élève sur deux étages. Le corps

¹⁵ <http://www.phileasdesign.com/>

¹⁶ ANNEXE 3 du C.C.T.P, château de Clermont– Domaine départemental d'art et de culture, Présentation du site et des bâtiments / Conditions de sécurité / Espaces d'exposition temporaires

¹⁷ Extrait ANNEXE 3 du C.C.T.P, château de Clermont– Domaine départemental d'art et de culture, Présentation du site et des bâtiments / Conditions de sécurité / Espaces d'exposition temporaires

de logis et les tours sont surélevés d'un niveau de combles. En son ensemble, le château offre une surface de 300 m² d'expositions temporaires et 300 m² d'exposition permanente.

Ainsi, le lieu d'exposition comporte un certain nombre de contraintes. D'après les différentes réglementations que vous pouvez consulter en annexes, nous pouvons relever que l'appartenance du château de Clermont aux monuments historiques ainsi que l'inscription de la frise peinte du second étage à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ne permettent pas aux scénographes de percer, peindre ou transformer les espaces. Les problèmes d'humidité demandent une durabilité des supports. Il est entendu que la présentation d'œuvres d'art est fortement déconseillée pour des problématiques de conservation. C'est pourquoi, l'exposition « Clermont 1416 : L'affaire du château disparu » ne dispose en termes d'iconographie que de reproductions. En outre, selon les exigences du CCTP, il est obligatoire pour les scénographes d'utiliser des matériaux de type M1 (Réglementation sur le classement au feu et la réaction au feu)¹⁸. Il n'est pas possible d'utiliser des matériaux inflammables. Enfin, nous pouvons rappeler que les cimaises ou autres éléments de scénographies ne doivent en aucun cas obstruer les passages et sorties de secours.

La construction de l'exposition dépend donc de ces facteurs. Les scénographes et la commissaire d'exposition ont comme but de mettre en place un espace scénographique régi par un ensemble de contraintes.

L'organisation scénographique :

D'un point de vue scénographique, « Clermont 1416 : L'affaire du château disparu » est proposé sous la forme d'une enquête policière. Le visiteur doit être conscient de cette dimension dès son entrée dans la zone d'exposition. La mise en scène mais aussi les décors et l'organisation doivent rappeler cette dimension de l'investigation.

L'espace scénographique se développe sur deux des quatre salles au deuxième étage du château Renaissance. Ils disposent donc d'un espace large permettant de mettre en relief l'aspect de l'enquête policière et de faire comprendre quelle était l'importance politique,

¹⁸ « Arrêté du 21 novembre 2002 relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement, NOR: INTE0200644A », Version consolidée au 19 août 2016. <https://www.legifrance.gouv.fr>

économique, stratégique de ce château fort disparu mais aussi quelles étaient sa structure et ses fonctions.

La salle 1 se divise en deux espaces bien distincts. Le premier espace correspond à une insertion dans le contexte historique. Nous sommes dans cet espace dans une zone introductive, face à la chronologie de faits historiques. Le visiteur appréhende ce que nous savons sur le château médiéval de Clermont. Nous présentons les acquis, les faits. Le visiteur devenu enquêteur trouve dans cet espace les premières réponses aux énigmes. Le second espace est plus ludique. Il s'ouvre sur les trois cabinets de travail des chercheurs, celui de l'historien, de l'archéologue et celui du cartographe-topographe. Le visiteur se confronte dans cet espace à des supports interactifs à déplacer, à superposer pour comprendre quels sont les éléments communs et différents à chacune des méthodologies de recherche envisagées par ces trois corps de métiers. Les trois métiers sont matérialisés par trois bureaux cloisonnés, rendus indépendants par les supports scénographiques et iconographiques. L'objectif fixé est que le visiteur puisse, par ce procédé interactif, se rendre compte de l'importance de la complémentarité des sources dans cette enquête. Nous présentons dans cet espace les recherches réalisées depuis les années 1930 jusqu'à aujourd'hui. Les supports scénographiques sont matérialisés à l'aide de panneaux, par différents supports en dur pour les iconographies ainsi que par des transcriptions numériques (trois ordinateurs et une tablette).

La deuxième salle présente la reconstitution de ce site médiéval. Les parements sont couverts de panneaux explicatifs offrant là encore des réponses aux énigmes du carnet d'enquêteur. L'espace central est occupé par un puzzle géant permettant, à partir des pièces mobiles, indépendantes du support, de reconstituer les fonctions de ce château médiéval, l'idée étant qu'à partir de cette interactivité, le spectateur puisse se représenter quelle était la structure du château et à quel type d'activités chaque zone correspondait. Nous étudierons ces éléments dans le troisième chapitre de ce présent mémoire.

La troisième salle est un espace de médiation où le scénographe n'est pas intervenu. Cet espace comprend des jeux et des supports d'activité pour les enfants, des matériaux de lectures proposés aux visiteurs portant sur l'histoire et les recherches réalisées sur le site médiéval, mais aussi l'emplacement du livre d'or.

La quatrième salle est un espace de projection de film.

Pour la construction et la scénographie de l'exposition, le scénographe n'est intervenu que sur les deux premières salles.

Toutefois, pour orienter et baliser le site médiéval, les scénographes ont réalisé un système de fléchage sur l'emplacement même du domaine castral. Via le journal d'exposition, grâce au plan qu'il comporte et à la signalétique présente in-situ, le visiteur peut se rendre sur l'ancien espace médiéval, en autonomie, et découvrir les différentes zones du château. Il peut ainsi se rendre compte de la superficie du château.

b) Les demandes de reproductions.

Dans un esprit de complémentarité et se heurtant à des contraintes de temps, Catherine Salardon, commissaire de l'exposition et moi-même avons géré respectivement différentes tâches.

Bien qu'elle m'ait permis de participer aux tâches administratives et de relire les différents textes avant impression, Mme Salardon a entièrement géré la partie administrative du marché ainsi que la rédaction des textes pour les supports scénographiques. De mon côté, je me suis intégralement occupée des recherches historiques, scientifiques et iconographiques. Les demandes de reproductions ont donc constitué une grande partie de mon stage.

Avant toute chose, il faut rappeler que le site médiéval fait très peu l'objet de photographies, de gravures ou de peintures. Il était donc très compliqué d'avoir une représentation exacte de ce domaine, d'autant plus que le site a été entièrement détruit en 1630 et que les pierres de constructions initiales ont été réutilisées pour l'élaboration de maisons au sein du bourg de Clermont et ont aussi probablement servi à l'élévation du château Renaissance de Gallois Regard, dès 1576.

Médiéviste de formation, j'ai pensé qu'il serait intéressant d'apporter à l'exposition des supports iconographiques contemporains au site. C'est la raison pour laquelle je me suis tournée vers les enluminures médiévales. Le site médiéval a été construit au XII^{ème} siècle et détruit au milieu du XVII^{ème}.

J'ai travaillé en plusieurs temps. Je me suis d'abord interrogée sur l'existence d'enluminures médiévales réalisées au sein des comtés de Savoie et de Genève, puis au sein

du duché de Savoie. Plus largement, je me suis ensuite tournée vers des productions iconographiques venant du Royaume de Bourgogne ainsi que du Royaume de France. Mon objectif était de partir, dans ma démarche de recherche de ces enluminures, d'une production locale vers une production plus large, si les exemples locaux ne permettaient pas un aperçu concret des activités de ce site castral.

La structure hypothétique du site castral :

Selon les recherches réalisées par l'archéologue genevois Louis Blondel en 1930, puis par l'historien Matthieu de la Corbière dès les années 2000, le site se décomposerait en différents secteurs rendus indépendants par leurs fonctions. Selon ces spécialistes, il existait, au Nord du site, un espace militaire, comprenant un lieu de stockage des armements (type catapultes ou trébuchets) et un lieu de campement des soldats. Au Sud de cet espace nous trouvions d'abord la tour maîtresse, protégée par un fossé de plusieurs mètres. Toujours dans le développement de ce domaine, nous trouvions au sud du fossé la zone résidentielle où vivaient le seigneur et sa proche famille. Juxtant cet espace à l'Est, se trouvait une zone de passage, décrite comme l'endroit où se déroulaient des scènes d'aumônes par les hospitaliers de l'hôpital Saint-Jean-de-Jérusalem. Dans cette zone, nous avons aussi les écuries, la fauconnerie et les latrines. En contre-bas de ces espaces, sur le parking de l'actuel château Renaissance, nous étions sur le plain-château, lieu de résidence pour les employés du site castral. C'est d'ailleurs dans cet espace que se trouvait la maison du châtelain du XV^{ème} siècle, Pierre Regard, qui a été réemployée par son fils Gallois Regard en 1576 pour l'édification de sa demeure de plaisance. Il s'agit de l'actuel château clermontois. L'ensemble de cet espace qualifié ci-dessus était entouré d'une haute et large muraille. Au Sud du domaine, en contre-bas de l'éperon rocheux, nous trouvions le bourg de Clermont. Ce bourg était probablement protégé par une deuxième muraille.

Ainsi, je devais, dans ma recherche iconographique, trouver des images permettant de qualifier chacune de ces zones. J'ai donc mené, durant plusieurs semaines, des recherches via des bases de données. (cf. ANNEXE 6)

L'apport des enluminures :

Sans toutes les citer je peux rappeler les principales sources numériques que j'ai utilisées : l'I.R.T.H¹⁹, Mandragore²⁰, Gallica²¹ ou encore via la B.N.F, Archives et Manuscrits²². L'abondance des données collectées par le site du Ministère de la Culture²³ a été un facteur prépondérant pour la démarche que j'avais à entreprendre, pour la connaissance et les demandes de reproductions de certaines images. J'avais au départ exploré ou sollicité plus de quinze centres prêteurs différents pour les enluminures. Seulement huit ont été retenus après avoir été contactés. Les enluminures ne traitent donc pas de Clermont en tant que tel, mais témoignent d'activités identiques faites à la même époque que celles que l'on trouvait au sein du château lors de son apogée, entre le XIV^{ème} et XV^{ème} siècle à Clermont.

Les enluminures devaient témoigner des activités respectives des différentes zones du château. Je souhaitais donc trouver des scènes d'armement médiéval, de type trébuchet pour la zone militaire. Cela m'a été possible grâce la Bibliothèque Municipale de Besançon (ms. 0677, f. 045). Cette même bibliothèque a fourni d'autres iconographies telles que des scènes témoignant de la tour-maîtresse (ms. 0864, f. 312) ou encore les scènes d'agriculture pour le bourg médiéval (ms 0148, f.006 et ms 0148, f. 002), ou encore de paysages castraux savoyards (ms 0148 f. 123v). Les représentations témoignant des activités du plain-château, telle que la culture des jardins, proviennent de la Bibliothèque Municipale de Rouen (ms. 3028, f. 003v). En outre, les métiers d'artisanat du site médiéval sont représentés sur diverses enluminures provenant principalement de la Bibliothèque Nationale de France. Ainsi, nous retrouvons des images des métiers de boulanger (ms. NAL 1673, f. 56) ou encore de forgeron (ms. 4915, f. 143 v).

La zone résidentielle fut largement documentée à l'aide d'enluminures contemporaines à ce château médiéval et provenant de la Bibliothèque Nationale de France (ms. 12399, f. 11v "chasse au cerf", ms. 12399, f. 55r "Le roi Modus et les fauconniers", ms. 12399, f. 59r

¹⁹ I.R.T.H : Institut de recherche et d'histoire des textes – CNRS, Base de données Bibliothèques Municipales. <http://www.initiale.irht.cnrs.fr>

²⁰ Mandragore : base des manuscrits enluminés de la Bibliothèque Nationale de France

²¹ <http://gallica.bnf.fr/>

²² <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr>

²³ <http://www.enluminures.culture.fr>

« Dressage des faucons »). Nous pouvons aussi rappeler des iconographies témoignant de pratiques culturelles particulières comme la danse (ms. 6185 f. 117) ou encore l'itinérance de la cour (ms. 23279 f. 58v). Cette zone d'apparat nous évoque aussi la scène de banquet proposée en reproduction par la Bibliothèque Municipale de Douai (ms. 1183 f. 068v-069).

Par ailleurs, la scène d'aumône opérant dans la zone d'accès au site a été rendue possible grâce à une très belle représentation issue d'un manuscrit venant de la Bibliothèque Municipale de Troyes (ms. 0261, f. 205v). En outre, des représentations de zones d'activités particulières, comme le marché se trouvant dans le bourg, nous proviennent de la B.N.F (ms. 12559, f. 167). D'autres enluminures utilisées dans cette exposition soulignent différentes identités du site relevées par les spécialistes. Nous avons ainsi pu présenter la reproduction d'une tour maîtresse (ms. 0810 f. 226), celle-ci venant de la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

L'histoire du site castral a été mise en lumière via des thématiques particulières telle que l'histoire du duché de Savoie avec le blason d'Amédée VIII, I^{er} duc de Savoie (ms 0004, f 009, B.M de Chambéry). L'ensemble des références des iconographies utilisées figure dans le tableau de régie. (cf. ANNEXE 6)

L'apport des autres iconographies :

Outre les enluminures contemporaines à l'histoire du site et témoignant des fonctions de chaque zone castrale, d'autres supports visuels ont été utilisés dans cette exposition.

Il s'agit là encore d'iconographies contemporaines à l'histoire du château médiéval. Nous pouvons, dans un premier temps, évoquer les représentations des sceaux médiévaux associés aux blasons des protagonistes de l'histoire des Savoie (comté de Savoie, comté de Genève, et ducs de Savoie ou de Genevois-Nemours) qui ont participé à l'histoire du château Clermontois. Vous trouverez dans le tableau de régie l'ensemble des références des sceaux utilisés dans l'exposition.

J'aborderai dans le troisième chapitre de ce mémoire les supports visuels et de médiation que nous avons créés pour l'exposition. La première zone de l'exposition a ainsi été dédiée à une présentation des faits chronologiques (Salle 1). J'ai réalisé, pour ce faire, une frise chronologique à partir des recherches que j'ai menées sur le château de Clermont (aspects politiques, architecture et mention textuelle) et sur leurs correspondances avec l'histoire des Savoie, mais aussi avec la France voisine et l'Europe. Cette frise regroupe l'ensemble des

éléments historiques reliant Clermont à l'Europe du XII^{ème} siècle au XVIII^{ème} siècle (cf. ANNEXE 7). D'un point de vue iconographique, la frise réalisée comprend et regroupe les blasons des principaux acteurs politiques des Savoie du XIII^{ème} siècle au XV^{ème} siècle. Après avoir mené de nombreuses enquêtes pour retrouver des portraits cohérents de ces comtes et ducs médiévaux, les Archives Départementales de la Haute-Savoie (cf. ANNEXE 6), nous ont permis une présentation de reproductions de sceaux. Ils sont donc présentés au sein de la frise chronologique afin de matérialiser les règnes correspondants à un développement du site castral clermontois. Ces éléments sont enrichis d'un point de vue scientifique par des extraits de comptes de châtelainie du XIV^e et XV^e siècle, qui ont été les supports privilégiés pour les recherches conduites par des historiens. Ces comptes de châtelainie sont présents et numérisés aux Archives Départementales de la Savoie. D'un point de vue iconographique, la paléographie et le travail des lettrines dénotent un particularisme local intéressant qui renvoie à l'identité de la châtelainie.

Nous pouvons d'ailleurs rappeler, au sujet de l'iconographie médiévale, les mots de Jérôme Baschet, « des images médiévales, on dira qu'elles sont dans l'histoire. Non parce qu'elles reflètent la réalité ou témoignent des mentalités d'une époque, mais parce qu'elles sont engagées dans les actes sociaux et qu'elles contribuent à nouer des interactions entre les hommes, entre la terre et le ciel, tout en créant des configurations signifiantes singulières²⁴ ».

Par ailleurs, d'autres supports iconographiques ont été utilisés dans cette exposition.

J'ai aussi mené des recherches via la base AVER. Il s'agit d'une base de données interne au Conseil Départemental de la Haute-Savoie, et qui est alimentée par les agents du Service Archéologique. Elle comprend l'ensemble des données iconographiques des sites historiques de Haute-Savoie. J'ai ainsi pu découvrir, voire disposer, d'un certain nombre de photographies du site médiéval. Via cette base, seule une photographie argentique a été utilisée dans cette exposition, celle d'Ernest Bouvier, datée de 1886 et exposant les vestiges matériels de la tour maîtresse à cette époque, (52 Fi 94).

En outre, les spécialistes, historien, archéologue et topographe, présentés dans l'exposition ont tous réalisés des plans du domaine, à partir d'un travail de transcription des documents analysés. Nous pouvons rappeler la prospection terrestre de Louis Blondel dans les

²⁴ BASCHET, Jérôme., L'iconographie médiévale, éd Gallimard, Paris, 2008, p 9.

années 1930, la transcription des comptes de châtelainie XIV^{ème} siècle par Matthieu de la Corbière ainsi que les prospections électriques par les archéologues dépendant du laboratoire TerraNovA. Nous pouvons souligner là encore l'importance des plans cadastraux utilisés par les archéologues du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, ainsi que le travail considérable du topographe Olivier Veissière qui depuis 2015 réalise des radiographies du sol. En effet, il est à l'origine d'un scan LidaR du site castral qui permet, là encore, d'apporter un visuel du site médiéval. L'ensemble de ces données est présenté sur une pluralité de supports différents mais tous complémentaires. L'objectif de cette présentation est de comprendre quelle était la structure même du château et son importance.

Les demandes de reproductions ont été faites selon une méthodologie particulière.

Les demandes de reproduction : une mission formatrice :

Le fait d'avoir géré l'ensemble de la recherche iconographiques et de la demande de leurs reproductions m'a été très formateur. J'ai ainsi appris à réaliser les démarches administratives, aussi bien d'un point de vue de l'échange écrit et oral avec des professionnels du patrimoine que d'un point de vue financier via la grande collaboration que j'ai eue avec la trésorerie. Je sais maintenant quelles sont les démarches à mettre en place et quelles sont les conditions à prendre en compte pour obtenir une iconographie particulière dans une exposition. J'ai ainsi beaucoup appris sur les législations portant sur les reproductions d'images, et sur les argumentations à présenter aux différents centres prêteurs pour justifier d'un droit d'exploitation.

16 centres prêteurs ont contribué d'un point de vue iconographique à l'enrichissement de l'exposition. Nous pouvons ajouter à cette liste le Service Archéologique de la Haute-Savoie, qui ne peut pas figurer dans les centres prêteurs, puisque leurs productions appartiennent au CD74. Néanmoins, nous leur devons des apports considérables d'un point de vue topographique, cartographique et archéologique venant des bases de données et des recherches menées par ces spécialistes. Je peux d'ailleurs souligner les plans réalisés par le bureau d'investigations archéologiques Hadès, mais aussi la prospection électrique faite par le cabinet TerraNova en 2002 qui appartiennent aujourd'hui au CD74. Les cadastres du site médiéval et du bourg de Clermont réalisés par les agents du Conseil Départemental dès les années 2010 ont été primordiaux pour comprendre la structure même de cet espace. C'est

d'ailleurs l'un des cadastres réalisés par ces agents qui a été utilisé pour faire le fond de puzzle de reconstitution du site Salle 2. (cf. ANNEXE 8)

Voici la liste des centres prêteurs retenus après envoi des demandes de reproduction :

1. Archives Départementales de la Haute-Savoie
2. Archives Départementales de la Savoie
3. Bibliothèque Municipale d'Aix en Provence
4. Bibliothèque Municipale de Besançon
5. Bibliothèques Municipales de Chambéry
6. Bibliothèque Municipale de Douai
7. Bibliothèque Municipale de Rouen
8. Bibliothèque Municipale de Troyes
9. Bibliothèque Nationale de France
10. Bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris
11. Citadelle de Besançon
12. Matthieu de la Corbière
13. Service Cantonal d'Archéologie de Genève
14. Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève
15. La Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain
16. Studio Folimage

Les demandes de reproduction, une démarche particulière :

Les demandes de reproductions ont constitué une très longue partie de mon stage. Ce temps a été découpé en deux parties : un temps de recherche d'iconographies que nous avons vu ci-dessus puis un temps administratif de demandes de reproduction à chaque centre prêteur que nous allons voir ci-dessous.

J'ai envoyé à chacun de ces centres prêteurs un document-type présentant l'exposition, son objectif et le programme patrimonial autour de l'exposition. Accompagnant ce document, j'ai rédigé un courriel type présentant, de façon synthétique, à la fois l'exposition et les besoins iconographiques relatifs à leurs collections. Chaque courriel était rendu singulier par une demande particulière. Dans ce courriel, nous trouvions aussi les questions protocolaires et financières. Nous avons demandé quelles étaient les procédures à suivre pour l'obtention d'une reproduction et quelle était la grille tarifaire fixée pour chacune d'elles. Nous demandions aussi quels étaient les droits d'exploitation de ces documents en HauteDéfinition.

Vous trouverez en annexe ces documents. (cf. ANNEXE 9).

Avec la commissaire d'exposition, à chaque réponse des centres prêteurs, nous faisons un état des lieux afin d'évaluer si les conditions fixées par le centre prêteur nous permettaient de demander ou non la reproduction de l'image. Les tarifs de chacune d'elles varient énormément en fonction de la bibliothèque qui la détient. En adéquation avec le budget de l'exposition, nous ne pouvions demander des reproductions qui nous auraient fait dépasser ce montant. C'est pourquoi nous avons dû juger de la pertinence et de la complémentarité de chacune de ces images. Nous demandions donc un devis à chaque centre prêteur. Parfois, il a été nécessaire de réaliser des bons de commande. Enfin, pour des questions pratiques, nous demandions l'envoi de ces iconographies par courriel.

Selon le rétro-planning, et afin de tenir le planning avec les scénographes, nous avons besoin de recevoir l'intégralité des iconographies pour mi-mars. Cette période permettait de laisser le temps aux scénographes d'agencer les images et de commencer éventuellement les propositions de mise en forme. La fabrication des supports et leurs impressions ont été faites en avril. Il fallait donc que chaque mission de l'exposition soit faite dans un délai précis.

Les supports numériques tels que les cartes dynamiques présentant l'évolution stratégique du château fort de Clermont au sein du Comté de Genève, de Savoie puis du duché en salle 1, mais aussi les films présentés dans la salle de projection en salle 4, ont fait l'objet d'un traitement spécial, les supports étant différents, et les lieux de présentations particuliers. Néanmoins, le procédé de demande de reproduction a été identique à celui des iconographies.

Ainsi, l'iconographie a permis de mettre en lumière les propositions de reconstitutions des spécialistes et un savoir-faire historique. Le travail de la scénographie a permis de les mettre en valeur et de les présenter toutes de façon singulière. Les iconographies viennent

donc compléter le texte des différents panneaux mais le langage imagé qu'elles contiennent offre un discours particulier. Leurs caractères contemporains à l'époque du château fort de Clermont viennent souligner la dimension historique et empirique de chaque représentation. Le visiteur peut donc comprendre sans lire les panneaux à quel type d'activité était destiné les différentes zones du domaine castral. Le visiteur peut être dans l'interprétation de ce qu'il voit pour comprendre l'importance de ces espaces. Ainsi, l'iconographie reprend l'un des axes choisis pour l'exposition : offrir différents niveaux de lecture.

CHAPITRE II :

Une recherche pluridisciplinaire pour une démocratisation culturelle.

a) Interdisciplinarité pour une approche plurielle du site médiéval de Clermont.

Nous avons souhaité pour cette exposition faire un état des lieux de toutes les recherches qui ont été faites sur le site médiéval, en archéologie, histoire, topographie et cartographie. L'exposition dresse donc le bilan de toutes les hypothèses et des acquis présentés par les différents spécialistes depuis les années 1930 à aujourd'hui.

Il est entendu par « interdisciplinarité », « ce qui relève des relations entre plusieurs disciplines, plusieurs sciences²⁵ ». En cela l'objectif est de faire coïncider le travail de plusieurs disciplines à un même objet, à un même sujet en se nourrissant de la complémentarité intrinsèque de plusieurs disciplines. La méthodologie attendue dans cette approche est une mise en place d'un dialogue et d'un échange entre les différentes disciplines.

Tout d'abord, comme nous l'avons précédemment exposé, le site médiéval ne dispose plus de vestiges matériels visibles. C'est pourquoi il a été intéressant d'établir une transversalité dans les méthodes de recherche utilisées.

²⁵ <http://www.larousse.fr>

Les spécialistes retenus et leurs recherches :

L'archéologue :

Les premières recherches archéologiques ont été conduites dans les années 1930 par l'archéologue genevois Louis Blondel, spécialiste des espaces castraux dans l'ancien diocèse de Genève. Il a mené à Clermont des prospections pédestres.

Dans ce souci de « recueil de l'information sur le terrain²⁶ », la prospection pédestre « est une observation non destructive du bâti. Cette étape n'est pas une collecte ou une description d'objets, (...), c'est une analyse du terrain visant à identifier les systèmes que forment les traces matérielles observables, témoignant des « sociétés vivantes » qui ont produit ces traces.²⁷ ». Ainsi, la prospection pédestre est superficielle, elle se fait sans intrusion dans le sol.

Nous pouvons rappeler que cette démarche commence par une étude documentaire. Louis Blondel avait largement travaillé sur les sites castraux appartenant aux comtes de Genève, si bien qu'il disposait d'une mine d'informations conséquente. Par ailleurs, ayant fouillé sur d'autres sites de la même époque, il put y établir des correspondances. La prospection pédestre a été réalisée via des études sérieuses menées en amont reposant sur les documents graphiques ou textuels anciens (cadastres ou textes décrivant l'état du paysage voire des bâtiments ou fortifications). Louis Blondel a donc réalisé un certain nombre de croquis montrant l'importance, structure et orientation du site castral.

L'historien :

L'historien utilise, comme support de recherches, les écrits. C'est l'écriture qui qualifie l'histoire. Dans notre cas, nous avons retenu les travaux de Matthieu de la Corbière, chercheur suisse, qui a analysé et traduit les comptes de châellenie au XIV^{ème} siècle sur le château médiéval de Clermont dès les années 1970 jusqu'à aujourd'hui. Les comptes de châellenie constituent un extraordinaire réservoir de sources historiques pour comprendre quelles étaient « l'étendue et l'importance des productions agricoles, de l'exercice de la

²⁶ BURNOUF, Joëlle., ARRIBET-DEROIN, Danielle., DESACHY, Bruno., JOURNOT, Florence, NISSEN-JAUBERT, Anne., Manuel d'Archéologie Médiévale et Moderne, éd Armand Colin, Coll U, Paris, 2009, p 42.

²⁷ BURNOUF, Joëlle., ARRIBET-DEROIN, Danielle., DESACHY, Bruno., JOURNOT, Florence, NISSEN-JAUBERT, Anne., Manuel d'Archéologie Médiévale et Moderne, éd Armand Colin, Coll U, Paris, 2009, p 42.

justice, de l'organisation des finances, ou encore expéditions militaires mais surtout en ce qui nous concerne, sur les constructions et entretiens des bâtiments²⁸». Ce chercheur s'est principalement basé sur les documents traitant des finances accordées aux matériaux de construction des bâtiments castraux. En ayant les longueurs et les quantités de matériaux utilisés et recensés dans ces documents, il a pu reconstituer sur quelques années la structure du domaine. Par ailleurs, outre les comptes de châtelainie, il a transcrit un certain nombre d'actes témoignant d'agrandissements ou de transformations des bâtisses.

L'archéologie moderne et contemporaine :

L'archéologie moderne est représenté par les études menées par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, le bureau d'investigation archéologie Hadès, en 2011, et le cabinet de recherche TerraNova en 2002. La prospection électrique consiste à mesurer les variations de la résistivité électrique du sol qui traduit la difficulté avec laquelle un courant électrique peut traverser un volume de terrain donné. La résistivité électrique dépend essentiellement de la porosité des sols, c'est-à-dire de la taille et de l'homogénéité des grains constitutifs du sédiment. Il s'agit de lancer un courant électrique à deux profondeurs différentes dans le sol, afin d'évaluer, en fonction de la résistance au courant électrique, la présence ou non de vestiges de construction. Cette technique permet de retrouver les niveaux de construction, les profondeurs, voire les niveaux de fondation d'un édifice. (cf. ANNEXE 10).

Le Topographe et le Cartographe :

Le cartographe s'appuie pour ses recherches sur les anciennes données cartographiques recensées dans la Mapped sarde et/ou sur les différents cadastres (napoléonien et français) mais travaillent aussi à partir de l'Atlas Historique²⁹. Ils ont utilisé des technologies modernes alliant différentes méthodologies pour comprendre la structure du site. Ainsi, la photographie aérienne, qui « donne une vue d'ensemble de tous les détails d'un espace géographique donné³⁰ » et qui « permet de s'y repérer et d'analyser la position relative des objets qui s'y trouvent³¹ », a été un de leurs outils. Puis, le topographe a réalisé un relevé

²⁸ <http://www.castellanie.net>

²⁹ Mariotte, Jean-Yves., Perret, André., Atlas historique de la Savoie, Paris, 1979

³⁰ <http://seig.ensg.ign.fr>

³¹ <http://seig.ensg.ign.fr>

Lidar (Light Detection and Ranging). Il s'agit d'un scan numérique d'un terrain qui est très intéressant dans le cas d'un site boisé car il s'agit de la seule technique permettant de détecter simultanément la surface du sol et la végétation. « Elle est, à ce titre, une perception globale d'une petite partie du territoire³² ». Tout comme la prospection pédestre, il s'agit d'une méthodologie non intrusive. (cf. ANNEXE 11)

Ainsi, les différentes méthodologies utilisées ont été présentées dans l'exposition à partir des travaux réalisés par les trois bureaux des chercheurs. Sur le site de l'exposition, nous avons choisi de faire juxtaposer leurs apports respectifs. Chaque bureau dispose d'un ordinateur fixe présentant les réalisations de chaque investigateur. Chaque bureau comporte un particularisme, afin d'inviter le visiteur à se placer comme enquêteur. Nous verrons cela dans le point suivant.

Chaque spécialiste a réalisé un plan, voire plusieurs, dans le cadre des recherches. Nous avons repris un plan de chacun des spécialistes, et nous l'avons imprimé sur un support plastique. Trois plans différents sont ainsi mis à disposition des visiteurs. La démarche proposée au visiteur est de superposer ces plans et de voir quels sont leurs points communs et leurs différences. Chaque plan est rendu singulier par une couleur différente. La superposition des plans permet de bien mettre en exergue les « parties communes » aux trois scientifiques.

b) Empirisme muséal et interprétation des sources

L'empirisme muséal est une réponse aux pratiques interprétatives en muséologie, c'est-à-dire que le visiteur est l'acteur de la visite, *c'est lui* qui mène l'enquête pour arriver à la « découverte ». En cela, il est dès son arrivée dans l'exposition considéré comme un enquêteur. Le carnet d'enquêteur proposé lui permet de trouver des indices qui lui permettront de répondre aux énigmes. (cf. ANNEXE 2)

Outre le carnet du grand ou du petit enquêteur, le visiteur est confronté lors de sa visite à plusieurs supports comportant des indices ou des réponses aux énigmes.

³² <http://www.sintegra.fr>, entreprise de géomètres-experts, vérifié au 21/08/2016

Salle 1 : la frise Chronologique:

En salle 1, le premier support que l'investigateur rencontre est la frise chronologique que j'ai réalisée durant ce stage. Elle est la synthèse des recherches que j'ai menées durant mon stage. (cf. ANNEXE 7). Cette frise chronologique mesure 6 mètres de long par 2,4 mètres de large. Elle permet une lecture à la fois verticale et horizontale. Pour sa datation, elle commence au XII^{ème} siècle, date de « naissance » du château de Clermont jusqu'à 1700, date du rachat du mandement par la famille Regard. Le site a été détruit en 1630 par le roi de France Louis XIII lors de sa conquête territoriale. De façon plus générale il a abattu cette année-là un ensemble d'espace castraux médiévaux qui protégeaient la frontière du duché de Savoie de la France et a fait une entrée triomphale à Chambéry qui passe à cette date sous commandement français.

Ainsi dans cette proposition de lecture verticale, nous avons intégré des événements majeurs de l'histoire pour permettre au lecteur la mise en contexte historique allant du local (Clermont) au global (Europe). La lecture dans un sens « en lecture horizontale » de la frise permet de suivre l'évolution politique et architecturale du site médiéval du XII^{ème} jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

La frise présente dans sa partie inférieure (en bleu foncé) le château de Clermont, au travers des mentions textuelles qui lui sont relatives depuis le XII^{ème} siècle. Nous retrouvons là aussi les mentions textuelles faisant référence aux transformations architecturales du site et à son développement qui ont été rédigées à l'époque médiéval dans les comptes de châtelainies.

Au-dessus de cette zone, (en jaune et en gris), nous retrouvons dans cette zone les hommes politiques ayant gouverné à Clermont (seigneurs ou châtelains) et l'état de la châtelainie du XII^{ème} siècle à 1700.

Au-dessus (en blanc cassé, bleu clair puis blanc) nous avons indiqué les différents comtes ayant gouvernés, tant pour le comté de Genève que pour le comté de Savoie. Chronologiquement en 1401, le comté passe en duché, nous pouvons donc voir quels étaient les ducs de Savoie dès le XV^{ème} siècle. Puis lors de l'apanage par les Genevois-Nemours nous pouvons noter quels étaient les ducs de Genevois-Nemours qui géraient le territoire du duché et celui-ci jusqu'en 1700. Pour rappel, le duché de Savoie n'a été annexé à la France qu'en 1860. L'ensemble de ces données sont complétées par des sceaux médiévaux qui viennent présenter les blasons des protagonistes politiques de ces époques.

Au-dessus, (en vert) nous avons les mentions d'événements majeurs pour l'histoire des Savoie, les capitales, les conflits ou les occupations françaises.

Au-dessus de cette ligne (en blanc), nous trouvons les différents règnes de rois de France ou empereurs d'Europe (Sigismond) qui ont marqué l'histoire de la Savoie ou qui sont des références majeures pour les visiteurs.

Enfin au sommet de la frise chronologique (en orange), nous trouvons des repères historiques internationaux. Il s'agit de *grandes dates* qui ont marqué l'histoire de l'Europe et qui permettent au spectateur non accoutumé à l'histoire des Savoie de se repérer dans un contexte plus large. L'objectif en réalisant cette frise chronologique était de synthétiser les différentes données architecturales et politiques du château de Clermont de sa naissance à sa destruction.

Chaque événement majeur de l'histoire de la châtellenie de Clermont est présenté comme un post-it accroché à la frise, afin de rappeler la forme de l'enquête.

Salle 1 : Les bureaux des spécialistes :

Dans la zone deux de la salle 1, nous trouvons les trois bureaux des spécialistes.

Le bureau de l'historien :

- Dans le bureau de l'historien, le visiteur se retrouve face à un compte de châtellenie de plusieurs mètres de hauteur. Il correspond au compte de châtellenie de 1416, année d'anniversaire du duché de Savoie (cf introduction). Ce compte de châtellenie est écrit en latin dans une paléographie médiévale XVème. Via le carnet d'enquêteur et d'une loupe, le visiteur adulte est amené à retrouver des mots de ce compte : « domino », « cumputo », « millesime ». Il a plusieurs termes à identifier, qui font le lien entre le support d'enquête, le carnet, l'objet présenté, et le compte. Outre les termes comptables, l'investigateur se heurte à un terme intrus, « draco », qu'il devra identifier.

C'est donc au visiteur seul de trouver la réponse à cette énigme, via une approche empirique. Outre le compte de châtellenie, sur le bureau de l'historien nous trouvons un morceau de parchemin qui peut être touché afin que les visiteurs puissent se représenter les supports écrits de cette époque.

Le visiteur peut se rapporter à un lexique spécifique présent dans le carnet d'enquêteur.

Le bureau de l'archéologue Louis Blondel :

- Le bureau de Louis Blondel, archéologue des années 1930, présente un carnet de croquis. Il s'agit de la reproduction de l'ensemble des notes et des croquis que le chercheur a réalisés lors de ses prospections pédestres. Le visiteur peut le toucher et le feuilleter. Ce support offre un lien privilégié entre le document et l'enquêteur.

Le bureau du topographe et du cartographe :

- Du bureau du topographe-cartographe, partent deux escaliers qui montent jusqu'à des fenêtres donnant sur l'emplacement du site médiéval, au Nord du château Renaissance. Celles-ci sont sécurisées. Le spectateur peut monter sur ces escaliers, regarder par les carreaux en direction de l'ancien emplacement castral et évaluer ce qu'il reste des vestiges.

Enfin, comme il a été dit précédemment, dans la première partie de ce Chapitre II, chaque bureau de spécialiste comporte le plan qu'il a produit. Ces plans ont été imprimés sur un support transparent, et ils sont destinés à être superposés les uns sur les autres par les visiteurs. Cette démarche permet de voir quels sont les points en communs et les différences entre les trois méthodologies : histoire, archéologie, topographie-cartographie.

Salle 2 : la zone de reconstitution :

Nous présentons dans la salle 2 la zone de reconstitution. J'avais déjà abordé cet espace dans le Chapitre 1 de ce présent mémoire, pour aborder les questions des scénographies et des reproductions iconographiques. Dans le cadre de mon stage d'assistante au commissariat d'exposition, ma participation a été là encore de réaliser les recherches nécessaires à la connaissance du site médiéval et les présenter aux visiteurs sous un caractère à la fois théorique et ludique. Outre les recherches iconographiques et scientifiques que j'ai menées pour l'ensemble de l'exposition, pour cet espace, j'ai spécialement pu aider à la réalisation du support interactif majeur de cette salle qui est un puzzle de grande dimension.

En effet, le centre de la salle est occupé par un puzzle géant que nous avons réalisé via un fond de cadastre (de 2001 réalisé par les agents du Conseil Départemental de la Haute-Savoie) du site médiéval et du bourg de Clermont. Des aplats de couleurs sont déposés et définissent chaque secteur du site castral : l'espace militaire, la tour maîtresse, le fossé, le chemin d'accès, la zone résidentielle, le plain-château et le bourg. La démarche proposée au visiteur est d'emprunter les pièces de puzzle présentes sur les piliers accolés aux parements de la salle. Ces pièces de puzzle sont des enluminures médiévales qui présentent la fonction et les activités des hommes dans chacune des zones. C'est ludique. Nous avons mis en place un code couleur pour aider les visiteurs les plus jeunes à replacer les différentes images, et offrir d'une façon plus large une cohérence dans l'information proposée aux visiteurs qui ont lu l'ensemble des panneaux. A la fin de ce travail de reconstitution du puzzle, le visiteur est capable de définir la structure du site, selon les hypothèses des différents chercheurs et surtout de se représenter quelles étaient les différentes activités humaines sur le site castral de Clermont.

Pour enrichir le discours scientifique et historique du puzzle, les visiteurs peuvent lire les textes et apprécier les enluminures et photographies portant sur le site médiéval. Ces données sont transcrites sur les panneaux d'affichages figurant sur les parements de la pièce. Ceux-ci vont plus loin dans l'explication et offrent de nouvelles informations au visiteur qui peut s'en servir pour répondre aux énigmes posées par les carnets d'enquêteurs adulte et enfant.

Les panneaux suivent le code couleur des pièces de puzzle. Ainsi, nous retrouvons à la fois une dimension théorique et interactive.

Ainsi, dans cette salle, dans son mode ludique, l'enquête se clôture, le policier remet les pièces dans le bon sens, en quelque sorte il recolle les morceaux. Il a trouvé l'ensemble des réponses aux énigmes. L'enquête est finie.

CHAPITRE III :

De la scénographie à la médiation culturelle.

a) Une scénographie ludique et scientifique.

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents de ce présent mémoire, nous avons réalisé un certain nombre de supports ludiques et interactifs pour cette exposition. Etant donné qu'il s'agit d'une approche particulière, celle d'une enquête policière, il fallait reprendre la méthodologie même de la police : celle de l'observation et de la recherche d'indices, de l'interrogation des témoins, pour arriver enfin à la déduction de l'énigme.

La dimension policière et l'abondance de supports scénographiques ont permis de proposer une approche empirique pour le visiteur. Ces supports scénographiques lui permettent d'entrer dans une interprétation des sources de façon singulière, étant donné qu'il est l'acteur de sa propre découverte. Il peut toucher, déplacer, observer les différents documents qui s'offrent à lui. L'ensemble de ces éléments permettent une connaissance plus approfondie des faits relatés et il peut les confronter. Il note ses indices dans un carnet qui lui permet d'évoluer au sein de son enquête.

Si l'on reprend les éléments présentés au cours de ce mémoire, constituant les supports mobile, ludique et scientifique de l'exposition nous trouvons :

Répartition des supports interactifs ludiques et scientifiques:

Salle 1 : Partie 1, dite de la « Chronologie des faits » :

- Le carnet d'enquêteur pour adulte et pour enfant.
- La frise chronologique qui demande une appréhension particulière via une mobilité du visiteur. La frise mesure 6 mètres de long par 2,4 mètres de large et comporte huit niveaux de lecture.

Salle 1 : Partie 2, dite de l'Interprétation des sources :

Rattachée aux recherches de l'historien :

- Un compte de châellenie³³ de plus de 4 mètres de hauteur, suspendu, qui doit être lu par le visiteur au moyen d'une loupe. Des réponses aux énigmes du carnet d'enquêteur adulte s'y trouvent.
- Un morceau de parchemin mobile destiné à être touché par les visiteurs, afin d'appréhender la texture des supports médiévaux liés à l'écriture (*codex* et *volumen*).
- Le plan de l'historien, de couleur rouge, imprimé sur un support plastique qui doit être superposé aux autres plans.
- Un ordinateur fixe qui dévoile, via un diaporama dynamique, un ensemble d'iconographies liées aux recherches des historiens. Support numérique. (Comptes de châellenie, lettrines, actes signés, etc...).

Rattachée au bureau de l'archéologue, année 1930, prospection pédestre :

- Le carnet de croquis de Louis Blondel³⁴, qui peut être tenu de façon intimiste, tel un livre, par le visiteur.
- Le plan de l'archéologue, de couleur verte, imprimé sur support plastique qui doit être superposé aux autres plans.
- Un ordinateur fixe qui dévoile via un diaporama, un ensemble d'iconographies liées aux recherches de l'archéologue. Support numérique. (Plans, croquis, typologie des tours castrales de la même époque³⁵, comparaison de Louis Blondel avec d'autres sites de l'ancien Diocèse de Genève, etc...)

³³ « Compte de châellenie de Clermont, 1415-1416 », Manuscrit sur rouleau de parchemin, Département de la Savoie, Archives départementales, SA 11269.

³⁴ « Croquis et prise de note de Louis Blondel au château de Clermont, vers 1938 », Documents de Louis Blondel, Service Cantonal d'Archéologie (SCA), Genève

³⁵ Louis BLONDEL, châteaux de l'ancien diocèse de Genève, Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, 1956

Rattachée au bureau des Topographes-Cartographes :

- Deux escaliers qui permet d'accéder à un visuel sur le site médiéval, façade Nord de la demeure Renaissance.
- Un ordinateur fixe qui dévoile via un diaporama un ensemble d'iconographies liées aux recherches de ces spécialistes. Support numérique. (Ortho-photogrammétrie, LidaR³⁶, prospection électrique³⁷, photographie aérienne, cartes IGN, cartes anciennes, cadastres, etc..).
- Le plan de la prospection électrique, de couleur bleue, imprimé sur support plastique qui doit être superposé aux autres plans.

Salle 2, dite de la reconstitution :

Nous trouvons là encore un support ludique et scientifique permettant de comprendre les différentes fonctions du château :

- Un puzzle géant où le visiteur est amené à replacer les différentes pièces de puzzle, au nombre de 13.

Il y a en moyenne deux pièces par couleur sauf la zone du bourg, plus large, qui en comporte trois : une scène de labour, une scène de marché et une pièce de puzzle explicative.

En effet, chaque zone comporte deux pièces :

1. Une iconographie, dans le cas présent, une enluminure médiévale qui témoigne de la fonction dudit secteur.
2. Une explication, voire une définition synthétique de la fonction de cette zone. L'idée est de présenter des réponses concrètes et simples à ces questions : Que faisait-on dans

³⁶ Relevé numérique 3D aérien – Lidar du bourg et des châteaux de Clermont, 2016, Acquisition Lidar : APEI ; Infogrammétrie : O. Veissière, 2016.

³⁷ Château médiéval – interprétation des emprises bâties, 2011. Echelle 1/1000ème ; fond de plan cadastral : RGD 74 ; prospection électrique : Terra NovA ; croquis de terrain : E. Chauvin-Desfleurs (HADES), C. Guffond (SDAHS) ; DAO : M. Chevalier (SDAHS), L. D'Agostino (HADES), Laurent d'AGOSTINO, Evelyne CHAUVIN-DESFLEURS, château de Regard, Clermont-en-Genevois (Haute-Savoie) : Rapport d'opération archéologique – Périodes Médiévale et Moderne, HADES – Bureau d'investigations archéologiques, 2011.

ce secteur au XV^{ème} siècle, qui était affecté aux différentes tâches, quels étaient leurs moyens matériels.

La salle 3 : Salle de médiation :

La salle 3 est un espace de médiation, où le visiteur peut être en autonomie. Dans cet espace, il est possible de réaliser des blasons, activité largement appréciée par les scolaires et les familles. Il est aussi possible de réaliser un château fort en Lego ou de consulter différents ouvrages. Le livre d'Or se situe dans cet espace. Il est proposé aux visiteurs de laisser aussi des commentaires via un système de post-it, rappelant là encore l'effet « notes » de l'enquête policière.

Cet espace est largement utilisé par les visiteurs.

La salle 4 : Salle de projection :

La salle 4 correspond à l'espace de projection. Deux films sont projetés à la suite l'un de l'autre.

Le premier est un film d'animation, *L'hiver de Léon*³⁸, qui présente sous la forme d'un conte un monde médiéval où évolue le personnage de Léon, un jeune ourson. Il s'agit d'un court métrage divertissant et pédagogique. Le second film est une reconstitution amateur de l'arrivée des armées de Louis XIII à Saint-Jean-de-Maurienne en 1630. Ce document visuel nous a été prêté par la cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain. L'ensemble des deux courts métrages dure 25 minutes au total et propose une approche ludique et historique des époques médiévale et renaissance du duché de Savoie.

Ainsi, l'ensemble des espaces consacrés à l'exposition et à la présentation du contexte historique propose une large dimension interactive. Il appelle le visiteur à participer et à acquérir de plus amples connaissances sur le contexte médiéval dans les comtés de Genève, de Savoie puis du duché de Savoie, sur une période qui court du XII^{ème} siècle jusqu'à 1700. Dans cette exposition, le visiteur peut apprendre et se cultiver tout en participant à un jeu, celui d'une recherche, d'une investigation historique. C'est en quoi nous pouvons dire qu'il s'agit effectivement d'une exposition d'interprétation, qui, tout en reposant sur les principes muséologiques, propose une démarche empirique à ses visiteurs. C'est cette démarche

³⁸ Granjon, Jean-Luc., Le Nôtre, Pascal., L'Hiver de Léon, SARL Folimage Studio, 2008

personnelle et singulière qui lui permettra d'accéder à plus de connaissances à la fois sur le château disparu mais aussi sur un contexte scientifique et historique beaucoup plus large.

La dimension ludique concerne aussi bien les adultes que les enfants. C'est pourquoi c'est une exposition qui peut se visiter aussi bien en individuel, qu'en famille voire en groupe d'amis. Les contenus scientifiques de celle-ci viennent présenter les connaissances mais dressent aussi l'état des lieux d'un ensemble d'hypothèses et d'incertitudes conséquentes. C'est pourquoi il faut considérer cette exposition comme une première synthèse d'une longue période de recherche. Nous espérons que cette exposition pourra être complétée par les résultats d'autres investigations, contemporaines ou postérieures.

b) Une médiation culturelle qui s'adresse à tous

Une organisation interne relative au calendrier patrimonial :

La médiation culturelle a constitué une importante partie de mon stage. Mes missions de médiation se sont déroulées au sein de l'exposition temporaire « Clermont 1416 : l'Affaire du château disparu » mais aussi au sein du château Renaissance de Gallois Regard.

La médiation de l'exposition est intimement liée à l'organisation même du calendrier patrimonial du château de Clermont. Pour rappel, l'exposition temporaire tout comme le château renaissance est ouvert au public du 1^{er} mai 2016 au 31 octobre 2016. Toutefois, lors des mois de mai, de juin et de septembre, les espaces intérieurs du château ne sont ouverts au public que les week-ends. Le reste de la semaine, pendant cette période, le château et l'exposition ne sont ouverts que sur réservation de groupes ou de scolaires. Ce sont donc les publics scolaires qui ont inauguré la saison patrimoniale 2016 du château de Clermont.

Au mois de juillet et d'août, le château et l'exposition sont ouverts au public tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h. Alors que le château renaissance se visite exclusivement avec une médiatrice culturelle, l'exposition se visite généralement en autonomie. Ponctuellement, la visite de l'exposition peut se faire avec une médiatrice.

Le mois d'octobre n'est ouvert au public que sur réservation de groupe.

Nous étions généralement deux médiatrices à être présentes en juillet et en août. Il a été possible d'ajouter une troisième médiatrice lors du pic de visite entre le 15 juillet et le 15 août 2016.

Pour des raisons d'affluence du public et d'effectifs des médiatrices, les visites sont à heures fixes.

Les matins, les visites sur la demeure Renaissance, sont pour les mois de juillet et août à 10h30 et 11h30 le matin. Il s'agit des visites « découverte » à destination des adultes.

Les après-midi, nous proposons deux formules :

- Les visites « découverte », à heures fixes : 14h00, 15h00, 16h00, 17h00.
- Les visites « farfelues », à destination des enfants, sont à heures décalées, 13h30, 14h30, 15h30, 16h30.

Quand l'affluence est trop grande, il est impossible pour les médiatrices d'ajouter à la visite du château renaissance la visite de l'exposition. C'est pourquoi, mais aussi en raison de l'interactivité de l'exposition, celle-ci peut se visiter en autonomie.

Médiation et visite de l'exposition temporaire :

La visite de l'exposition peut se faire sous différentes formes :

Suivant le programme scolaire, les élèves des écoles primaires (CE1-CE2-CM1-CM2) découvrent le Moyen-Âge et la Renaissance. Ils ont comme objectif de comprendre la différence entre un château fort et une demeure de plaisance. C'est pourquoi la visite du château renaissance et la découverte du site castral via l'exposition sont très intéressantes pour comprendre cette thématique. Généralement, les scolaires viennent au château de Clermont pour une demi-journée ou une journée complète. Cela leur laisse le temps de participer à plusieurs activités. A plusieurs reprises, selon les programmes pédagogiques, les professeurs choisissent pour les enfants une visite guidée du château ainsi qu'une visite guidée de l'exposition. Les enfants comprennent ainsi les différences entre les deux époques et les deux domaines. Ils ont pu, via les procédés scénographiques et muséographiques présentés, comprendre ou découvrir les singularismes architecturaux et historiques des deux espaces.

La visite guidée du château Renaissance se clôture toujours par la proposition de la médiatrice d'accompagner les visiteurs à l'exposition. Si le visiteur le souhaite, il se rend donc à l'exposition où la médiatrice la présente, en abordant différentes thématiques : quel est le sujet de l'exposition, qui l'a réalisée, quels sont ses enjeux, quel est son objectif. La

médiatrice présente alors le carnet d'enquêteur et le livret d'exposition. Ces éléments permettront au visiteur de commencer sa visite en autonomie.

Au cours de mon stage j'ai aussi travaillé comme médiatrice culturelle du mois de mai à juillet sur l'ensemble du château de Clermont : le château Renaissance et l'exposition temporaire. J'ai ainsi pu travailler avec les publics scolaires lors de cette période. J'ai adapté mon activité, en tenant compte des attentes, en lien avec les différentes tranches d'âges des élèves et les milieux sociaux dont ils étaient issus. Ce travail m'a beaucoup apporté et fut très intéressant pour apprendre à diffuser des connaissances à tous. Dans un esprit de démocratisation culturelle, nous avons à disposition différents supports déjà constitués qui permettent de dévoiler les mystères et l'histoire de la bâtisse Renaissance. Sous la forme d'ateliers, de jeux, ou comme éléments de médiation, j'ai appris à m'adresser à des enfants qui n'avaient pas tous le même bagage de connaissances et qui parfois ne communiquaient pas entre eux dans la même langue.

Archéologue de formation et passionnée par les questions architecturales, j'ai largement utilisé l'atelier « archi-bâtitisseur construction », qui, via un ensemble de pierres de construction en modèle réduit, permet de faire comprendre quels ont été les matériaux nécessaires à l'élévation de la bâtisse. Il était intéressant de proposer cet atelier à des enfants de différentes tranches d'âges, car, selon leur degré de maturité et l'état de leurs connaissances, ils n'avaient pas la même approche des matériaux. L'objectif visé était de permettre à tous de comprendre que la bâtisse avait été érigée sur une carrière de molasse, une roche poreuse venue de l'aire glaciaire, mais que l'érection de ce site avait demandé aussi d'autres matériaux tels que le bois, le métal, le verre et des roches sédimentaires. Nous sollicitons leurs capacités pour tenter de reconnaître chacun de ses matériaux et de savoir les restituer sur l'édifice. La proximité du château fort de Clermont et la relation qui l'unit à la demeure Renaissance, via la maison de Pierre regard, châtelain du XV^{ème} siècle (cf prologue), permettait d'évaluer les points communs et les différences entre ces modes de construction. Les enfants devaient être capables en fin de visite de différencier un espace militaire castral médiéval d'une demeure de plaisance Renaissance.

Mes apports en médiation au cours du stage :

L'atelier petit-archéologue :

J'ai créé différentes activités de médiation au cours de mon stage. L'une d'elle a été très appréciée et a été médiatisée par l'école de Clermont, ainsi que par le conseil général. Il s'agit de « l'atelier du petit-archéologue » qui s'est tenu à plusieurs reprises en juin pour l'école de Clermont mais aussi lors des Journées Nationales de l'Archéologie en juin dernier tout comme lors de la journée famille « château(x) de famille » du 26 juin, au château de Clermont.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un atelier d'archéologie qui se compose de deux parties : une partie de fouilles archéologiques et une partie de céramologie, via des dessins de céramiques.

L'atelier du petit archéologue, tel que je l'ai conçu et proposé, se déroule comme suit:

- La fouille archéologique (cf. ANNEXE 12)

Cette activité dure en moyenne 1 heure. Elle est destinée à un groupe d'enfants pouvant comprendre jusqu'à 12 participants. Après une présentation orale de l'archéologie, sous la forme d'un discours ou d'une conversation, dans laquelle je présentais les métiers de l'archéologie et les objectifs de ceux-ci, je proposais la réalisation d'une fouille archéologique.

Via un bac de fouille archéologique de 1 mètre sur 1 mètre, j'ai proposé un atelier de fouille via une exploration en stratigraphie. Les couches, au nombre de quatre, ont été symbolisées par un changement de couleur de sable (noir, gris, jaune, blanc). Le matériel archéologique m'a été prêté par le Service Archéologique du Conseil Départemental de la Haute-Savoie. Il est constitué d'ossements de faunes, de céramiques gallo-romaines, médiévales et contemporaines, d'une clef médiévale ou moderne ainsi que d'éléments architecturaux (base de colonne). La fouille est faite via un carroyage, soit une division par secteur de fouille par une délimitation de surface en carrés identiques et localisés. Les enfants doivent fouiller leurs secteurs méthodiquement en remplissant les fiches d'Unités Stratigraphiques. A chaque découverte d'un objet, les enfants posent leurs outils et ensemble

nous interprétons l'élément. Quelle était sa fonction ? De quelle époque peut-il être ? Nous le représentons dans la fiche d'Unité Stratigraphique. L'activité se clôture par une discussion sur la fouille et plus largement sur l'archéologie.

L'atelier céramologie et dessin :

La deuxième partie concerne du dessin et de la reconstitution de céramiques, via des modèles proposés. Cette activité peut durer 30 minutes. Après une présentation orale de la céramologie, complétée par des exemples matériels de céramiques antiques, médiévales et modernes, je proposais aux enfants de reconstituer des céramiques, soit à partir de tessons de céramiques ou via des ébauches de reconstitution que j'avais préalablement réalisées en DAO (Dessin Assisté par Ordinateur). Le visiteur pouvait reconstituer la taille, forme et décoration d'une céramique. Tout comme la fouille, cette activité a eu elle aussi beaucoup de succès.

Les médiations suite à mon stage à Clermont pendant l'été 2016

En outre, je peux ajouter que mon stage s'est terminé le 6 juillet 2016, après quoi j'ai bénéficié d'un contrat à durée déterminée de médiatrice pour quelques mois. J'ai donc travaillé en semaine et les week-ends les mois de juillet et août et j'ai été confrontée à des publics adultes et enfants qui venaient du monde entier. J'ai ainsi pu présenter l'exposition dans d'autres langues que le français. Cette expérience m'a été aussi très formatrice, car j'ai pu apprendre à diffuser des connaissances dans d'autres langues (Espagnol et Anglais) auprès de visiteurs étrangers, langues que je maîtrise bien.

Cela fut très enrichissant et m'a permis de voir quels impacts l'exposition du château de Clermont, via les démarches choisies et les différentes époques présentées, avaient sur les publics étrangers. Bien que l'exposition soit rédigée en français, la forme ludique et interactive a beaucoup plu au public étranger. Ainsi je pense qu'il serait intéressant, pour la suite, de traduire certains supports langues étrangères, notamment en anglais, afin de faciliter l'interaction entre les visiteurs et les supports choisis. Un support concret en langues étrangères permettrait d'offrir à ce public étranger des possibilités d'interprétation des sources comme pour le public de langue française. Enfin, cela s'intégrerait à mon sens dans cet esprit de démocratisation culturelle et d'empirisme muséal.

CONCLUSION

Ainsi grâce à la formation « Objet d'art : patrimoine, musée, collection, marché de l'art, valorisation du patrimoine », dispensée par l'Université Grenoble Alpes, j'ai pu réaliser ce stage d'assistante au commissariat d'exposition au Conseil départemental de la Haute-Savoie. Ceci m'a permis de développer mes connaissances sur les métiers du patrimoine, de la médiation et du tourisme. De par la thématique de l'exposition « Clermont 1416 : L'affaire du château disparu », j'ai acquis une large culture fondée sur des connaissances en Histoire, dont celles des religions, des sciences, mais j'ai aussi pu évaluer l'avancée des techniques et des idées.

J'ai pu trouver dans ce stage ce qu'il me manquait principalement : la connaissance du monde du patrimoine, son organisation, la législation et les démarches administratives. En ce sens, ce stage m'a permis de compléter mes formations et expériences professionnelles dans le domaine de la culture, du patrimoine et de l'archéologie par la mise en valeur d'un site, d'une histoire, de recherches. Cela vient donc pallier les manques que j'avais rencontrés lors de mes deux premiers masters recherche réalisés à Lyon (CIHAM et Grenade (Espagne)) et Besançon (UFR SLHS et Grenade (Espagne)).

Comme je l'avais mentionné dans l'introduction de ce mémoire, j'avais comme objectif en commençant ce stage de compléter les connaissances qui me manquaient alors sur la gestion administrative d'une exposition et d'entendre les démarches nécessaires à sa bonne réalisation. J'ai maintenant les connaissances nécessaires pour la mise en place d'un projet scénographique. Dans ce sens, j'ai maintenant les clés pour proposer une nouvelle mise en place d'une exposition, en prenant en compte les différents paramètres dans leur ensemble. Durant ces six mois de stage, j'ai appris à prendre des contacts avec des sources documentaires et iconographiques, à traiter les questions juridiques et budgétaires, à travailler avec des partenaires, et à respecter un calendrier.

J'ai appris à monter une exposition dans son ensemble. J'ai eu l'occasion de travailler conjointement avec Catherine Salardon sur plusieurs tâches et individuellement sur d'autres, ce qui m'a été d'autant plus formateur. Je sais aujourd'hui ce qu'est un marché scénographique et quelles sont les démarches à réaliser pour à la fois recruter et travailler avec des scénographes. Je sais également désormais quelles sont les démarches à accomplir pour obtenir des reproductions d'œuvres mais aussi l'importance de travailler en collaborations

avec des chercheurs et des professionnels du patrimoine pour présenter de façon juste et cohérente, une exposition de vulgarisation scientifique, qui sur un discours muséographique naissant illustre la pratique interprétative en muséologie.

Ce stage d'assistante au commissariat d'exposition m'a aussi permis d'apprendre à vulgariser et diffuser un ensemble de connaissances scientifiques, d'échanger sur celles-ci avec des personnes parfois spécialisées sur ces thématiques et parfois étrangères à ces notions, ce qui fut très formateur en termes de capacité d'adaptation du discours.

Dans ce cadre, mes médiations en tant qu'archéologue ont particulièrement plu. J'ai proposé plusieurs ateliers de fouilles archéologiques au cours de mon stage d'assistante d'exposition, et j'ai été amenée à trois reprises à former des médiateurs travaillant sur d'autres sites du Conseil Départemental à cette thématique (En avril lors de la journée des médiateurs, en mai dans le cadre d'une formation à trois médiatrices du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et lors des J.N.A en juin avec l'atelier petit-archéologue à Clermont). Cela fut là encore très formateur pour moi. J'ai ainsi appris à échanger, former et conseiller sur un savoir-faire technique et théorique.

Enfin, suite à mon stage qui s'est achevé le 6 juillet 2016, j'ai poursuivi ma mission comme médiatrice culturelle de juillet à septembre 2016. Cette prolongation m'a permis de réaliser plusieurs médiations en langue étrangère : en espagnol et en anglais. J'ai reçu dans ce cadre des visiteurs venus d'autres pays tels que le Chili, le Mexique ou encore l'Espagne. Il était intéressant dans ces médiations de pouvoir échanger sur un sujet devenu très particulier pour des visiteurs qui n'ont pas la même conception du monde médiéval que nous, venus d'Europe Occidentale Chrétienne. Ce fut très intéressant et très enrichissant. Je me suis aussi rendu compte par ce biais de l'importance d'avoir une culture générale et du fait de maîtriser des langues étrangères. Il serait intéressant, dans cette idée de démocratisation culturelle et d'empirisme muséal, de traduire les différents supports de médiation pour permettre à l'exposition mais aussi au château renaissance une plus grande reconnaissance nationale et internationale.

BIBLIOGRAPHIE

BASCHET, Jérôme., L'iconographie médiévale, ed Gallimard, Paris, 2008

BURNOUF, Joëlle., ARRIBET-DEROIN, Danielle., DESACHY, Bruno., JOURNOT, Florence, NISSEN-JAUBERT, Anne., Manuel d'Archéologie Médiévale et Moderne, ed Armand Colin, Coll U, Paris, 2009.

CHAUMIER, Serge., JACOBI, Daniel, *Nouveaux regards sur l'interprétation et les centres d'interprétation*, in La Lettre de l'OCIM, n° 119, 2008.

DELARGE. Alexandre., *Pratiques interprétatives en muséologie*, in Études de communication 24, Paris, 2001.

GOB, André., DROUGUET, Noémie., La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels, ed Armand Colin, 4ème éd, Paris, 2014.

JACOBI, Daniel., MEUNIER Anik., *Au service du projet éducatif de l'exposition : l'interprétation*, in La lettre de l'OCIM, n° 61, 1999.

LABOURDETTE, Marie-Christine., Les musées de France, ed Que sais-je ?, Paris, 2015..

SITOGRAPHIE

<https://www.service-public.fr>

<http://www.scenographes.fr> : « scénographie d'exposition », Août 2016.

<https://www.legifrance.gouv.fr>

<http://seig.ensg.ign.fr>

<http://www.castellanie.net>